



RAPPORT

Etude des protections contre l'érosion sur le site du Moulin Brûlé à La Couarde

Diagnostic écologique partiel

Novembre 2025



CLIENT

RAISON SOCIALE	Conseil Départemental Charente-Maritime
COORDONNÉES	85 Boulevard de la République CS 60003 17076 LA ROCHELLE
INTERLOCUTEUR (nom et coordonnées)	Monsieur PUEYO Sebastien Tél. 05 46 41 13 13 E-mail : sebastien.pueyo@charente-maritime.fr

SCE

COORDONNÉES	Rue Charles Tellier 17000 LA ROCHELLE Tél. 05.46.41.98.49 - Fax 05.46.42.22.64 E-mail : sce@sce.fr
INTERLOCUTEUR	Stéphane DULAU Tél. 0630218461 E-mail : stephane.dulau@sce.fr

RAPPORT

TITRE	Etude des protections contre l'érosion sur le site du Moulin Brûlé à La Couarde - Diagnostic écologique partiel
NOMBRE DE PAGES	62
NOMBRE D'ANNEXES	5
OFFRE DE RÉFÉRENCE	
N° COMMANDE	BC2025/25241/02372

SIGNATAIRE

RÉFÉRENCE	DATE	RÉVISION DU DOCUMENT	OBJET DE LA RÉVISION	RÉDACTEUR	CONTRÔLE QUALITÉ
250165	20/11/2025			PFN/SDU	SDU

Sommaire

1. Contexte de l'étude	5
2. Contexte géologique	7
3. Contexte environnemental.....	8
3.1. Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF)	8
3.1.1. Réseau Natura 2000	11
3.1.2. Espaces Naturels Sensibles (ENS).....	15
3.1.3. Parc naturel marin	15
3.2. Enjeux liés aux zonages environnementaux	17
4. Continuités écologiques	18
4.1. SRADDET Nouvelle-Aquitaine	18
4.2. PLUi de la Communauté de communes Île de Ré	20
4.3. Enjeux liés aux continuités écologiques	22
5. Résultats des inventaires écologiques.....	23
5.1. Habitats naturels	23
5.1.1. Description des habitats naturels et anthropiques	23
Plusieurs habitats ont été identifiés sur le terrain (Figure 12) (code CORINE Biotopes ; code EUNIS ; code Natura 2000) :	23
5.2. Flore	27
5.2.1. Bibliographie	27
5.2.1.1. Flore patrimoniale.....	27
5.2.2. Résultats des inventaires de la flore	28
5.2.1. Enjeux liés à la flore	31
5.3. Zones humides	32
5.3.1. État de la connaissance des zones humides et pré-localisation.....	32
À l'échelle nationale : Milieux potentiellement humides.....	32
5.3.2. Prospections de terrain.....	32
5.4. Faune.....	34
5.4.1. Avifaune.....	34
5.4.1.1. Bibliographie.....	34
5.4.1.2. Résultats des inventaires de l'avifaune	38
Avifaune nicheuse	38
Avifaune migratrice.....	39
5.4.1.3. Enjeux liés à l'avifaune	40

5.4.2. Mammifères	41
5.4.2.1. Bibliographie	41
<i>Mammifères terrestres</i>	41
<i>Chauves-souris</i>	41
5.4.2.2. Résultats des prospections de terrain	41
<i>Mammifères terrestres</i>	41
<i>Chauves-souris</i>	42
5.4.2.3. Enjeux liés aux mammifères	42
5.4.3. Herpétofaune	43
5.4.3.1. Bibliographie	43
<i>Amphibiens</i>	43
<i>Reptiles</i>	43
5.4.3.2. Résultats des inventaires de l'herpétofaune	43
<i>Amphibiens</i>	43
<i>Reptiles</i>	44
5.4.3.3. Enjeux liés à l'herpétofaune	45
5.4.4. Insectes	46
5.4.4.1. Bibliographie	46
<i>Papillons diurnes</i>	46
<i>Odonates</i>	46
<i>Orthoptères</i>	47
5.4.4.2. Résultats des inventaires des insectes	47
5.4.4.3. Enjeux liés aux insectes	48
5.5. Synthèse des enjeux écologiques.....	49
6. Méthodologie	51
6.1. Recueil préalable de données et bibliographie	51
6.2. Aires d'étude.....	51
6.3. Conditions d'observation	52
6.4. Protocoles d'inventaire	53
Table des figures et tableaux	55
Bibliographie.....	57
Annexes.....	61

1. Contexte de l'étude

Les enrochements de protection du littoral situés sur le site du Moulin Brûlé à la Couarde-sur-mer sur l'île de Ré ont été installés en 2014 à la suite d'événements tempétueux hivernaux ayant mené à une forte érosion du trait de côte originel. Depuis, l'état de cet aménagement s'est fortement dégradé et l'érosion du cordon dunaire est également toujours présente, remettant en question l'existence de cet ouvrage.

Les études menées sur le site du Moulin Brûlé ont abouti à la nécessité de poursuivre une réflexion sur l'ouvrage et de réorienter sa conception, notamment à la suite des tempêtes de l'hiver 2024.

Un démantèlement de la protection existante est prévu avec une dépose et l'évacuation du remblai en crête d'ouvrage, la création de deux épis en enrochements, le rechargement de la plage et la renaturation de l'interface entre le haut de plage et le cordon dunaire.

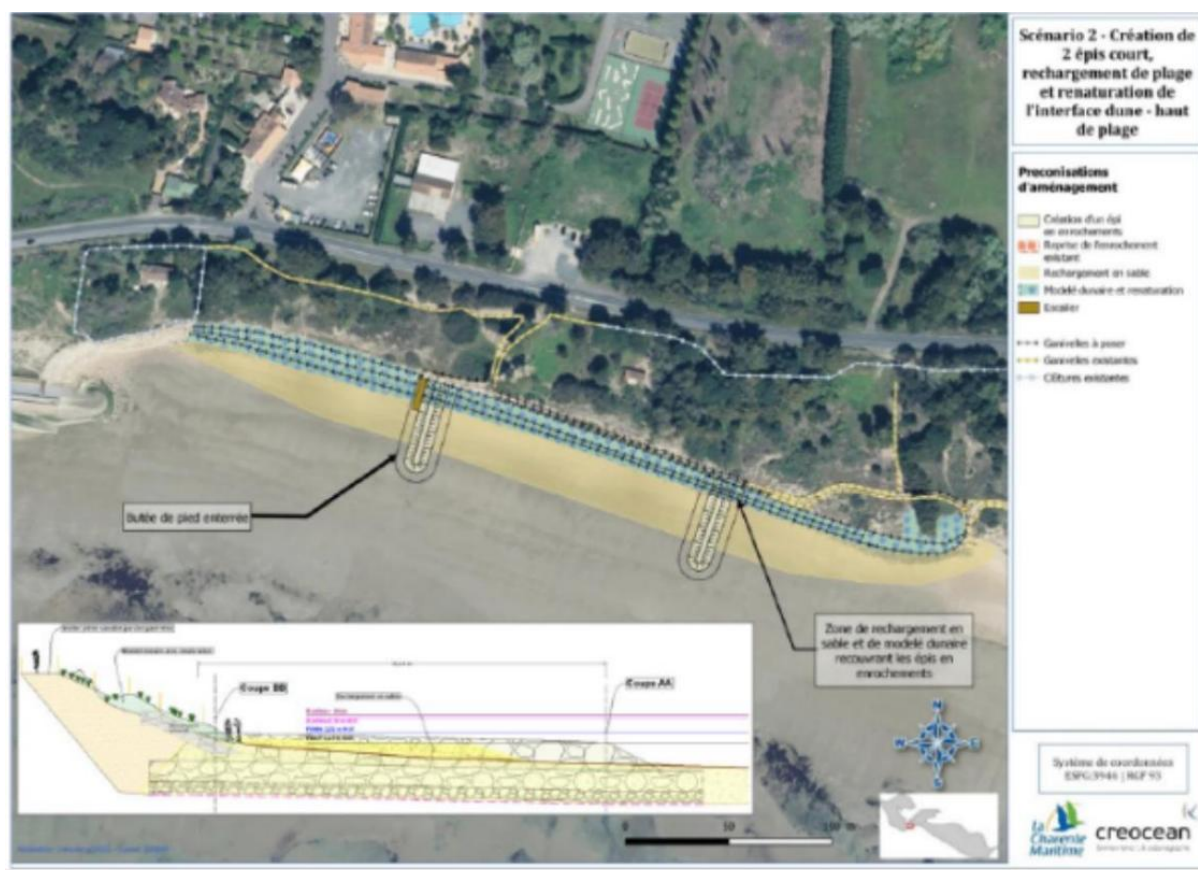


Figure 1 : projet d'aménagement sur le site de Moulin brûlé

D'un point de vue réglementaire, ce projet sera soumis notamment, et selon le montant de travaux, à autorisation ou déclaration dite IOTA en raison des impacts prévisibles sur le milieu marin (rubrique 4.1.2.0 de l'art. R214-1 du code de l'environnement (CE)), à soumission à examen au « cas par cas » (rubriques 11 et 13 de l'annexe à l'art. R122-2 du CE), évaluation des incidences Natura 2000 (art. R414-4 du CE), autorisation de travaux en site classé, demande de concession d'utilisation du DPM.

A ce titre, la biodiversité du secteur d'intervention doit être qualifiée pour permettre de mener à bien ces procédures et orienter le Maître d'Ouvrage dans la définition de son projet et modalités de travaux.

Par ailleurs, la zone de projet s'inscrit dans le périmètre du Parc naturel marin de l'Estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis, avec des enjeux écologiques potentiellement forts. Le plan de gestion dynamique du Parc Naturel marin indique ainsi la présence des habitats suivants :

- ▶ Sur la zone même de projet : 1140 – Replats boueux ou sableux exondés à marée basse,
- ▶ A proximité : 1170 – Récifs, dont des récifs d'hermes qui constituent des habitats particuliers à enjeu fort.

CREOCEAN a réalisé une étude sur la partie maritime du projet.

Le présent rapport porte sur le volet terrestre du projet. La mission prévue consistait à réaliser 4 passages naturalistes à une période propice au printemps et en été au niveau des emprises travaux et accès chantier. L'aire d'étude retenue était la suivante (Figure 2).



Figure 2 : L'aire d'étude

2. Contexte géologique

Le site est présenté dans la carte géologique au 1/50 000ème du BRGM ci-dessous. L'aire d'étude s'inscrit en totalité dans des dunes actuelles (Figure 3).



Figure 3 : Carte géologique sur le secteur d'étude

Source : BRGM

3. Contexte environnemental

3.1. Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF)

Les Zones Naturelles d'Intérêt Écologique, Floristique et Faunistique (ZNIEFF) sont issues d'un recensement et d'un inventaire des espaces naturels lancé en 1982. Cet inventaire a pour objectif d'identifier et de décrire des secteurs présentant de fortes capacités biologiques et un bon état de conservation et dont l'intérêt repose soit sur l'équilibre et la richesse de l'écosystème, soit sur la présence d'espèces de plantes ou d'animaux rares ou menacés.

L'inventaire distingue deux types de zones :

- ▶ ZNIEFF de type I (ZNIEFF I) : elle couvre un territoire correspondant à une ou plusieurs unités écologiques homogènes, de superficie en général limitée, caractérisé par son intérêt biologique remarquable ;
- ▶ ZNIEFF de type II (ZNIEFF II) : elle contient des milieux naturels formant un ou plusieurs ensembles naturels possédant une cohésion élevée et entretenant de fortes relations entre eux. Elle se distingue de la moyenne du territoire régional environnant par son contenu patrimonial plus riche, son degré d'artificialisation plus faible et offre des potentialités biologiques importantes.

Une ZNIEFF est située juste à l'est du site d'étude (Tableau 1 et Figure 5) :

- ▶ La ZNIEFF de type I : « Bois Henri IV » (ID : 540014398) ;

500 m au nord, d'autres ZNIEFF sont présentes (Tableau 1 et Figure 5) :

- ▶ Une ZNIEFF de type I : « Fiers d'Ars » (ID : 540120004) ;
- ▶ Une ZNIEFF de type II : « Fiers d'Ars » (ID : 540007608).

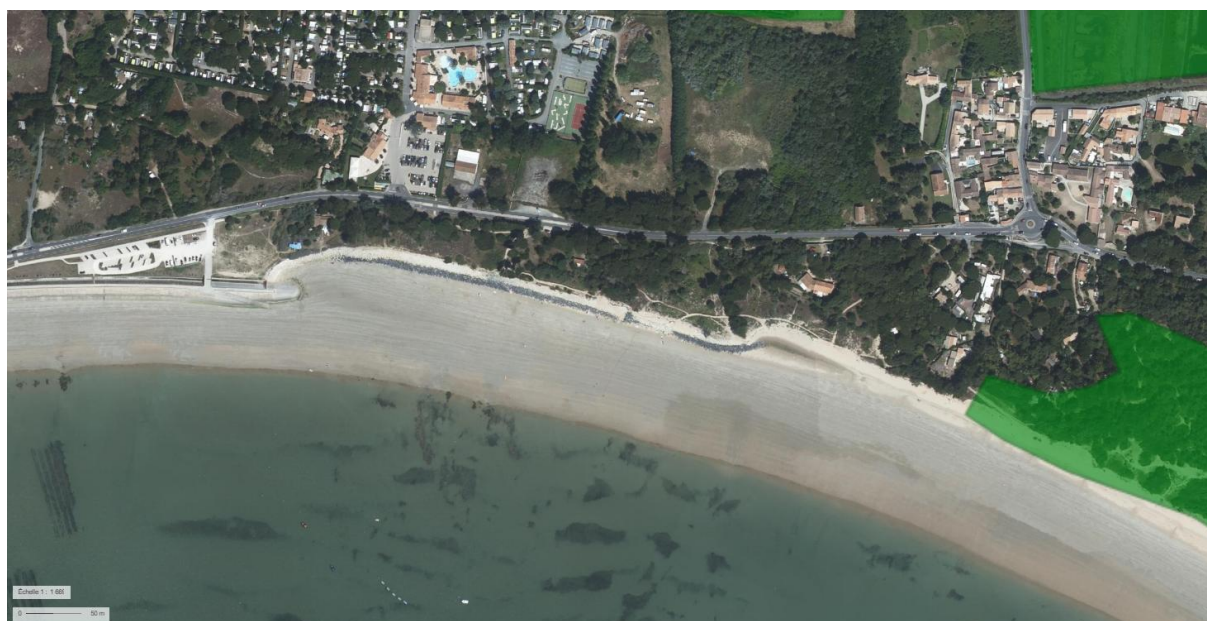


Figure 4 : les ZNIEFF et le site d'étude

Tableau 1 : ZNIEFF présentes dans l'aire d'étude éloignée (2 km)

Type	Code	Nom	Superficie	Habitats principaux	Espèces déterminantes*	Distance du site d'étude
I	540014398	Bois Henri IV	29,53 ha	Dune atlantique centre-sur sables calcarifères et forêt mixte de Pin maritime et Chêne vert.	<i>Alyssum minus</i> , <i>Asparagus prostratus</i> , <i>Dianthus gallicus</i> , <i>Omphalodes littoralis</i> ...	0 m
I	540120004	Fiers d'Ars	2440.66 ha	Herbiers atlantiques à Zostères naines ; Vasières et bancs de sable sans végétations ; Côtes rocheuses et falaises avec végétation ; Salines ; Petits bois, bosquets	Canard pilet ; Pélobate cultripède ; Canard chipeau ; Canard siffleur ; Pipit maritime ; Gravelot à collier interrompu ; Busard des roseaux ; Balbuzard pêcheur ; Grèbe jougris ; Spatule blanche ; Rainette méridionale ; Mauve de Nice ; Limonium à feuilles d'oreille-d'ours	400 m environ
II	540007608	Fiers d'Ars	4477.69 ha	Vasières et bancs de sable sans végétations ; Marais salés, prés salés (schorres), steppes salées et fourrés sur gypse ; Lagunes	Rainette méridionale ; Martin-pêcheur d'Europe ; Canard pilet ; Canard chipeau ; Canard siffleur ; Pipit rousseline ; Pipit maritime ; Hibou des marais ; Oedicnème criard ; Bécasseau sanderling ; Gravelot à collier interrompu ; Busard cendré ; Gorgebleue de Nantes ; Moineau friquet ; Outarde canepetière ; Gaillet des murs ; Mauve de Nice ; Omphalode du littoral	400 m environ

* susceptibles de fréquenter le site d'étude

Source : INPN (janvier 2025)

ZNIEFF

- Aire étude**
- Aire étude
 - Aire d'étude immédiate (25m)
 - Aire d'étude éloignée (5 km)
- Zonages environnementaux**
- ZNIEFF de type I**
- BOIS HENRI IV
 - FIER D'ARS
 - FORET DE LA COMBE A L'EAU
 - FORET DE TROUSSE CHEMISE
 - GRANDE ET PETITE TONILLE
 - LES PORTEAUX
 - POINTE DU GROUIN
 - PRISE DES TROIS THUPINS ET DE LA MOULINATTE
- ZNIEFF de type II**
- FIERS D'ARS



3.1.1. Réseau Natura 2000

Le réseau Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels protégés. Il a pour objectif de préserver les espèces et les habitats menacés et/ou remarquables, notamment dans l'espace rural et forestier. Il vise à assurer la protection de sites européens sans pour autant y prohiber toute activité humaine. L'enjeu est de promouvoir une gestion adaptée des habitats naturels, de la faune et de la flore sauvage, tout en respectant les exigences économiques, sociales et culturelles, ainsi que les particularités régionales et locales de chaque état membre.

Le maillage de sites s'étend sur tout le territoire de l'Union européenne pour une politique cohérente de préservation des espèces et des habitats naturels

Le réseau Natura 2000, articulé autour de trois directives européennes, prévoit deux types de zones naturelles protégées :

- ▶ Les Zones de Protection Spéciale (ZPS) issues de la Directive "Oiseaux" n° 79/409/CEE du 2 avril 1979, concernant la conservation des oiseaux sauvages ;
- ▶ Les Zones Spéciales de Conservation (ZSC) et Sites d'Intérêt Communautaires (SIC) issus de la Directive "Habitats" n° 92/43/CEE du 21 mai 1992, concernant la conservation des habitats naturels, de la faune et de la flore sauvage.

Pour chaque site du réseau, il est élaboré un Document d'Objectifs (DocOb). Ce document de synthèse, établi en concertation avec les acteurs locaux, identifie les objectifs, définit les moyens d'action et planifie à long terme leur conservation.

L'annexe I de la directive "Oiseaux" recense les oiseaux d'intérêt européen devant faire l'objet de mesures spéciales de conservation, en particulier, en ce qui concerne leurs habitats. Ces espèces justifient la désignation d'une Zone de Protection Spéciale.

La directive « Habitats » comprend plusieurs annexes :

- ▶ L'annexe I fixe la liste des habitats d'intérêt communautaire (prioritaires ou non) dont la conservation nécessite la désignation de Zones Spéciales de Conservation,
- ▶ Les annexes II, IV et V fixent des listes d'espèces auxquelles doit s'appliquer une réglementation spécifique :
- ▶ L'annexe II fixe la liste des espèces (animales et végétales) d'intérêt communautaire dont la conservation nécessite la désignation de Zones Spéciales de Conservation. Leur habitat doit être protégé sur ces zones (que cet habitat soit d'intérêt communautaire ou non),
- ▶ L'annexe IV fixe la liste des espèces animales ou végétales qui nécessitent une protection stricte,
- ▶ L'annexe V fixe la liste des espèces (animales et végétales) dont le prélèvement et l'exploitation sont susceptibles de faire l'objet de mesures de gestion.

Les habitats et les espèces prioritaires ont été désignés comme tel au vu des menaces dont ils font l'objet. Une mise en œuvre rapide de mesures visant à leur conservation est privilégiée.

Deux sites Natura 2000 interceptent le site d'étude (Tableau 2 et Figure 7) :

- ▶ La ZSC : « Île de Ré : dunes et forêts littorales » (FR5400425),
- ▶ La ZSC « Pertuis Charentais » (FR5400469) ;
- ▶ La ZPS : « Pertuis charentais - Rochebonne » (FR5412026)

Au sein de l'aire d'étude éloignée (5 km), trois sites Natura 2000 sont présents :

- ▶ Une ZSC : « Ile de Ré : Fier d'Ars » (FR5400424) ;
- ▶ Une ZPS : « Anse du Fier d'Ars en Ré » (FR5410012).
- ▶ Une ZPS : « Pertuis charentais - Rochebonne » (FR5412026).



Figure 6 : Le site d'étude et les sites Natura 2000

Tableau 2 : Sites Natura 2000 présents dans l'aire d'étude éloignée (2 km)

Type	Code	Nom	Superficie	Habitats principaux	Espèces d'intérêt communautaire*	Distance du site d'étude
ZSC	FR5400425	Île de Ré : dunes et forêts littorales	534 ha	Dunes boisées des régions atlantique, continentale et boréale ; Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises) ; Dunes mobiles du cordon littoral à <i>Ammophila arenaria</i> (dunes blanches)	Circaète-Jean-le-Blanc ; Petit-ducs ; Chevêche d'Athéna ; Tourterelle des bois ; Pipit rousseline ; Pélobate cultripède ; Pélodyte ponctué ; Rainette méridionale ; Lézard vert ; Sérotine commune ; Oreillard roux ; Silène de Thore ; Gaillet négligé	0 m
ZSC	FR5400469	Pertuis Charentais	456027 ha	Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine ; Grandes criques et baies peu profondes ; Récifs	Esturgeon européen ; Grande alose ; Saumon atlantique	0 m
ZSC	FR5400424	Ile de Ré : Fier d'Ars	3890 ha	Replats boueux ou sableux exondés à marée basse ; Lagunes côtières ; Fourrés halophiles méditerranéens et thermo-atlantiques	Barbastelle d'Europe ; Omphalode du littoral ; Pélobate cultripède ; Tourterelle des bois	400 m

INVENTAIRE FAUNE FLORE HABITATS – PROTECTION DU SITE DE MOULIN BRULE

DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE

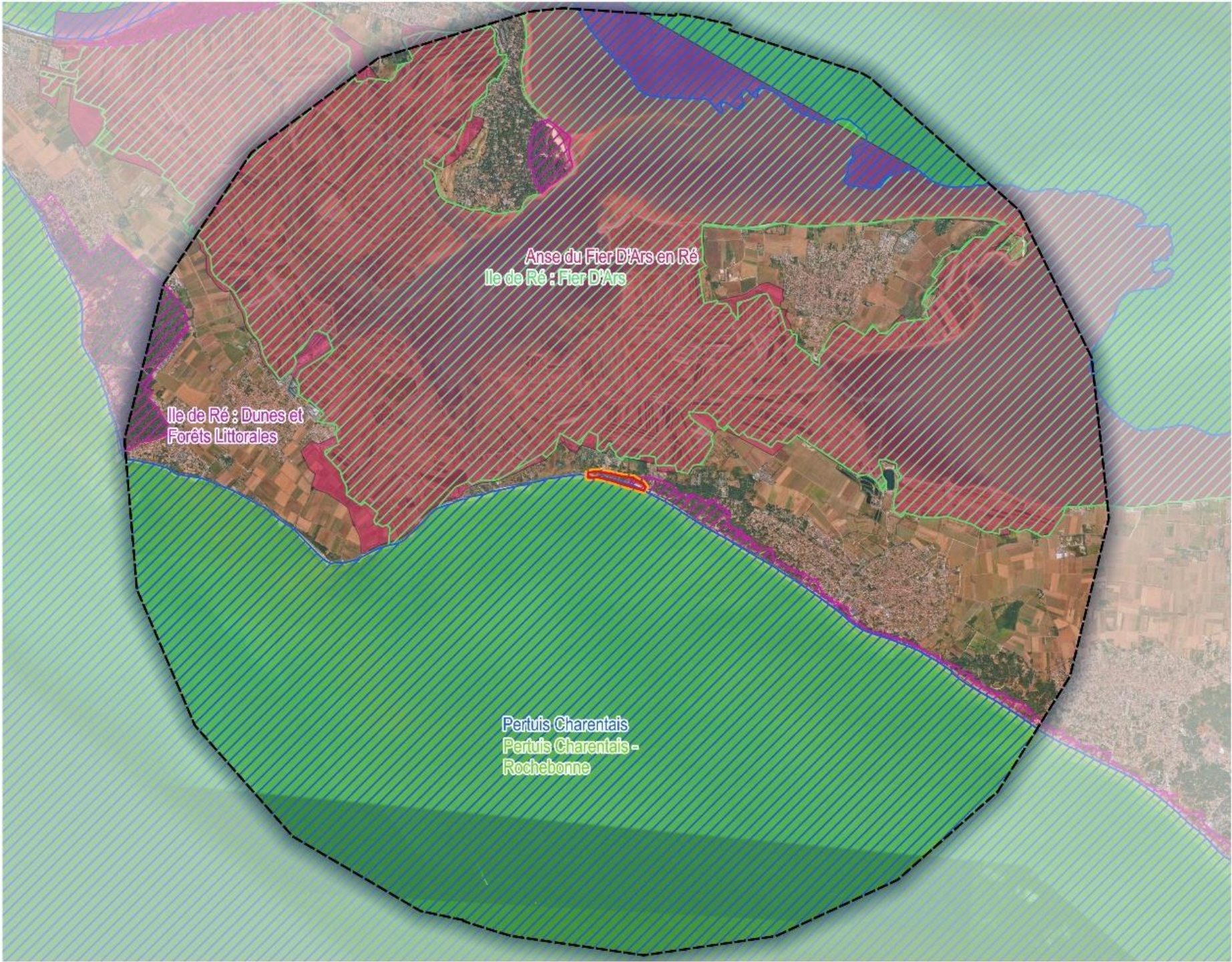
Type	Code	Nom	Superficie	Habitats principaux	Espèces d'intérêt communautaire*	Distance du site d'étude
				(Sarcocornietea fruticosi)		
ZPS	FR5410012	Anse du Fier d'Ars en Ré	4452 ha		Anatidé ; Rapaces ; Laridé ; Limicole ; Ardéidé ; Passereaux des milieux littoraux et boisés	400 m
ZPS	FR5412026	Pertuis charentais - Rochebonne	819258 ha		Diomédéidé ; Procellariidé ; Laridé ; Limicole ; Gaviidé	0 m

* susceptibles de fréquenter le site d'étude

Source : INPN (janvier 2025)

Natura 2000

- Aire étude**
- Aire étude
 - Aire d'étude immédiate (25m)
 - Aire d'étude éloignée (5 km)
- Zonages environnementaux**
- Zones Spéciales de Conservation**
- Ile de Ré : dunes et forêts littorales
 - Ile de Ré : Fier d'Ars
 - Pertuis Charentais
- Zones de Protection Spéciales**
- Anse du Fier d'Ars en Ré
 - Pertuis charentais - Rochebonne



Auteur : FERNANDEZ Pierre (SCE) | Date : 17/11/2025 | Sources : Google satellite, SCE



Figure 7 : Localisation des sites Natura 2000 au sein de l'aire d'étude éloignée (5 km)

3.1.2. Espaces Naturels Sensibles (ENS)

Afin de prévenir la disparition des espèces figurant sur la liste prévue à l'article R.411-1 (espèces protégées), le préfet peut fixer, par arrêté, les mesures tendant à favoriser, sur tout ou partie du territoire d'un département (à l'exclusion du domaine public maritime), la conservation des biotopes tels que mares, marécages, marais, haies, bosquets, landes, dunes, pelouses ou toutes autres formations naturelles, peu exploitées par l'homme, dans la mesure où ces biotopes ou ces formations sont nécessaires à l'alimentation, la reproduction, le repos ou la survie des espèces (art. R.411-15).

Un ENS intercepte le site d'étude (Figure 6) :

- ▶ Un ENS : « Dunes du littoral sud ».

Un ENS intercepte l'aire d'étude éloignée (Figure 6) :

- ▶ Un ENS : « Fier d'Ars (17) ».

3.1.3. Parc naturel marin

Le site d'étude borde le Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis.

- ▶ Le Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis préserve un vaste espace marin aux écosystèmes d'une grande richesse. De nombreuses espèces viennent y trouver refuge, se nourrir, et se reproduire dans des milieux essentiels à leur développement. Certaines de ces espèces parcourent des milliers de kilomètres pour venir passer une partie de leur existence dans le Parc.
- ▶ Le Parc se situe à la confluence de l'océan, de 3 pertuis, ces mers intérieures protégées par des îles, et de 6 estuaires. Ici, se rencontrent les eaux douces des fleuves chargées de nutriments et l'eau salée du large et des profondeurs, apportant abondance et variété de nourriture dans les écosystèmes du Parc. Cette richesse nutritive et la grande diversité des milieux expliquent sa biodiversité exceptionnelle : de riches communautés planctoniques, des coquillages, des poissons migrateurs, des mammifères marins.
- ▶ Le Parc est un carrefour ornithologique d'importance internationale. En période hivernale, des milliers d'oiseaux marins et côtiers (en nombre d'espèces et d'individus) y séjournent trouvant zones de repos et alimentation adéquates.

Natura 2000

- Aire étude**
- Aire étude
 - Aire d'étude immédiate (25m)
 - Aire d'étude éloignée (5 km)
- Zonages environnementaux**
- Réserve Naturelle Nationale
 - Parc Naturel Marin
- Espaces Naturels Sensibles**
- Dunes du littoral sud
 - Fier d'Ars
 - Forêts du Nord de l'île de Ré
 - Mouille-Pieds



Auteur : FERNANDEZ Pierre (SCE) | Date : 17/11/2025 | Sources : Google satellite, SCE



0 500 1000 m

Figure 8 : Localisation des ENS au sein de l'aire d'étude éloignée (5 km)
Source : DREAL Nouvelle-Aquitaine

3.2. Enjeux liés aux zonages environnementaux

Enjeu fort

Le site d'étude est situé en continuité d'une ZNIEFF de type 1 dunaire, il s'inscrit en site Natura 2000 et borde le Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des pertuis.

Compte tenu du nombre de zonages concernant le site d'étude et du statut de ces zones, les enjeux sont considérés comme fort.

4. Continuités écologiques

4.1. SRADDET Nouvelle-Aquitaine

Le SRADDET identifie les continuités écologiques à l'échelle régionale et les cartographies à l'échelle du 1/100 000^{ème}. Il apporte ainsi à l'ensemble des documents de planification d'échelle infra (SCoT, PLU, PLUi, carte communale) un cadre cohérent et homogène pour prendre en compte et définir la Trame verte et bleue à une échelle plus fine. C'est un outil d'aménagement du territoire dont la vocation est de mettre en synergie les différentes politiques publiques relatives à la Trame verte et bleue. Il permet de prendre du recul et de visualiser les principaux enjeux régionaux en matière de continuités écologiques. Ces enjeux devront être pris en compte aux échelles locales avant d'être affinés. Cette vision globale permet ainsi d'identifier des enjeux inter-SCoT, ou des enjeux croisés avec des territoires voisins, peu visibles à l'échelle locale.

Le SRADDET Nouvelle-Aquitaine a été adopté en mars 2020. La trame verte et bleue est décrite sur le territoire d'étude à l'aide de deux éléments principaux :

- ▶ Les **réservoirs de biodiversité** sont « *des espaces dans lesquels la biodiversité est la plus riche ou la mieux représentée, où les espèces peuvent effectuer tout ou partie de leur cycle de vie (alimentation, reproduction, repos) et où les habitats naturels peuvent assurer leur fonctionnement en ayant notamment une taille suffisante, qui abritent des noyaux de populations d'espèces à partir desquels les individus se dispersent ou qui sont susceptibles de permettre l'accueil de nouvelles populations d'espèces* ». Ils incluent les cours d'eau ;
- ▶ Les **corridors écologiques** assurent des connexions entre des réservoirs de biodiversité, offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie ;

Le SRADDET Nouvelle-Aquitaine recense également les éléments fragmentant les continuités écologiques (routes, zones urbaines denses, voies ferrées).

Le site d'étude se situe dans deux éléments de la Trame Verte et Bleue du SRADDET Nouvelle-Aquitaine (Figure 9) :

- ▶ **Un réservoir de biodiversité** de la sous trame « Milieux littoraux » ;
- ▶ Une **zone de corridor diffus** se situe à proximité immédiate du site d'étude. Les corridors écologiques diffus sont des territoires peu fragmentés ayant une bonne fonctionnalité écologique et un rôle de soutien à la fonctionnalité des réservoirs de biodiversité. Ce sont des espaces favorables aux déplacements des espèces.

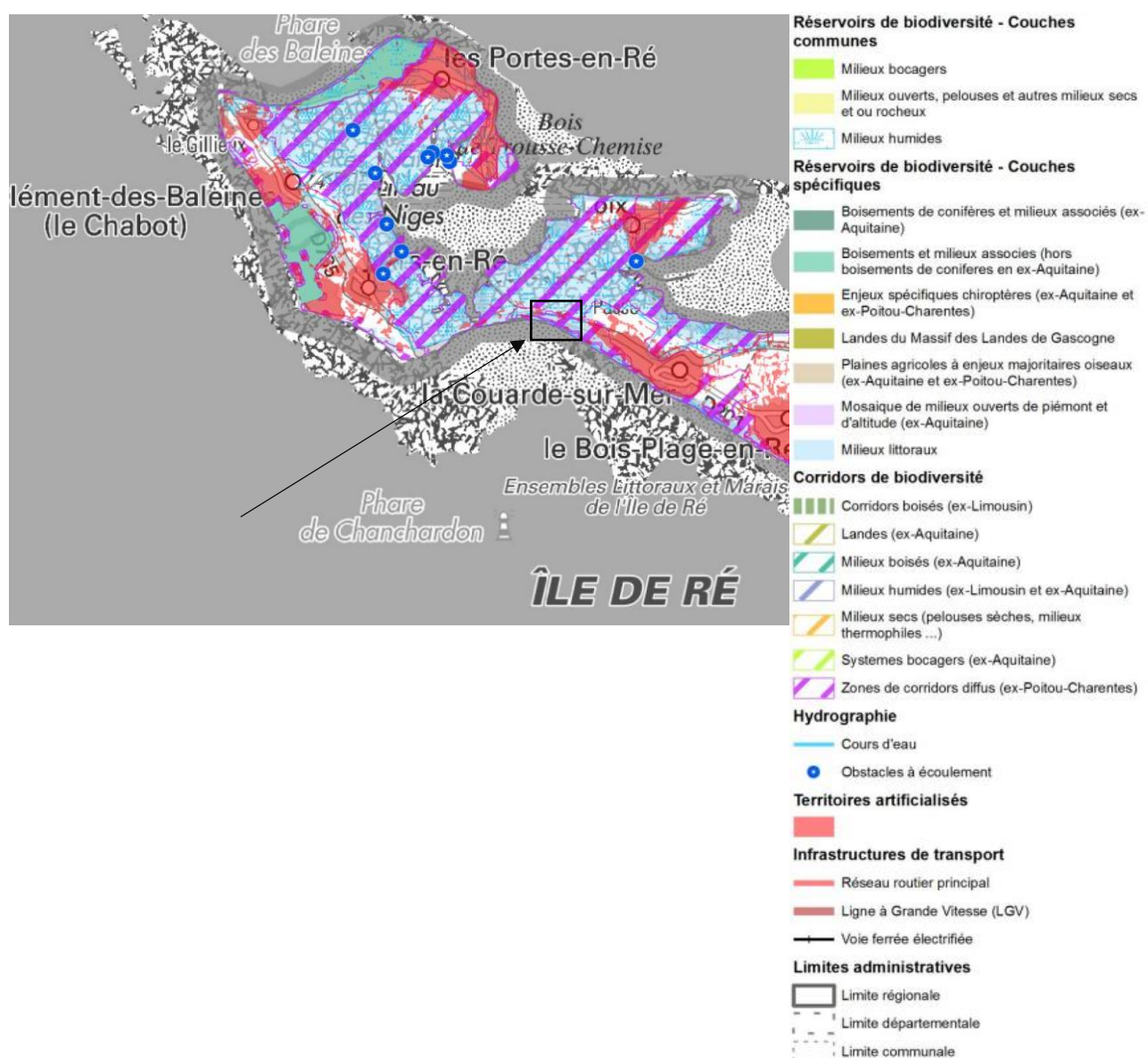


Figure 9 : Extrait des trames vertes et bleues du SRADDET Nouvelle-Aquitaine

Source : DREAL Nouvelle-Aquitaine

4.2. PLUi de la Communauté de communes Île de Ré

Le PLUi de la Communauté de communes de l'Île de Ré inclut l'ensemble des communes de l'Île de Ré, soit dix communes, dont la commune de Saint-Clément-des-Baleiniers. Cette communauté de communes couvre l'ensemble de l'Île de Ré, dans le département de la Charente-Maritime. Le PLUi a été approuvé le 16 décembre 2019 en conseil communautaire. Ce PLUi remplace les dix POS (Plan d'Occupation du Sol) des dix communes.

Dans le PLUi, les éléments de la Trame Verte et Bleue sont distingués selon la nature des milieux qui constituent cinq trames différentes :

- ▶ La trame des milieux forestiers ;
- ▶ La trame des milieux dunaires littoraux et intérieurs ;
- ▶ La trame des marais et autres milieux humides ;
- ▶ La trame des milieux marins et de la zone d'estran.

Au sein de ces sous-trames, différents éléments sont identifiés :

- ▶ Les **réservoirs de biodiversité** : espaces dans lesquels la biodiversité est la plus riche ou la mieux représentée, où les espèces peuvent effectuer tout ou partie de leur cycle de vie et où les habitats naturels peuvent assurer leur fonctionnement en ayant notamment une taille suffisante, qui abritent des noyaux de populations d'espèces à partir desquels les individus se dispersent ou qui sont susceptibles de permettre l'accueil de nouvelles populations d'espèces. Ils correspondent aux pelouses calcicoles, aux secteurs bocagers à prairies permanentes, aux boisements de feuillus ainsi qu'aux zonages environnementaux (APB, ZNIEFF, sites Natura 2000, etc.).
- ▶ Les **espaces perméables** assurant la fonctionnalité des milieux par le déplacement des espèces au sein de la matrice paysagère. Ils forment les corridors écologiques identifiés dans le SRADDET. Au sein de l'intercommunalité, ils sont constitués des espaces agricoles et bocagers, des cours d'eau ou encore des continuités forestières.

Le PLUi identifie également les ruptures majeures (ou éléments fragmentant) sur son territoire (routes, voies ferrées, noyaux d'urbanisation, obstacles à l'écoulement des cours d'eau) ainsi que les projets d'urbanisation pouvant interférer avec les sous-trames précédemment citées.

Le site d'étude se situe au sein d'un réservoir de biodiversité des milieux dunaires et des forêts littorales associées (Figure 10).

INVENTAIRE FAUNE FLORE HABITATS – PROTECTION DU SITE DE MOULIN BRULE
DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE

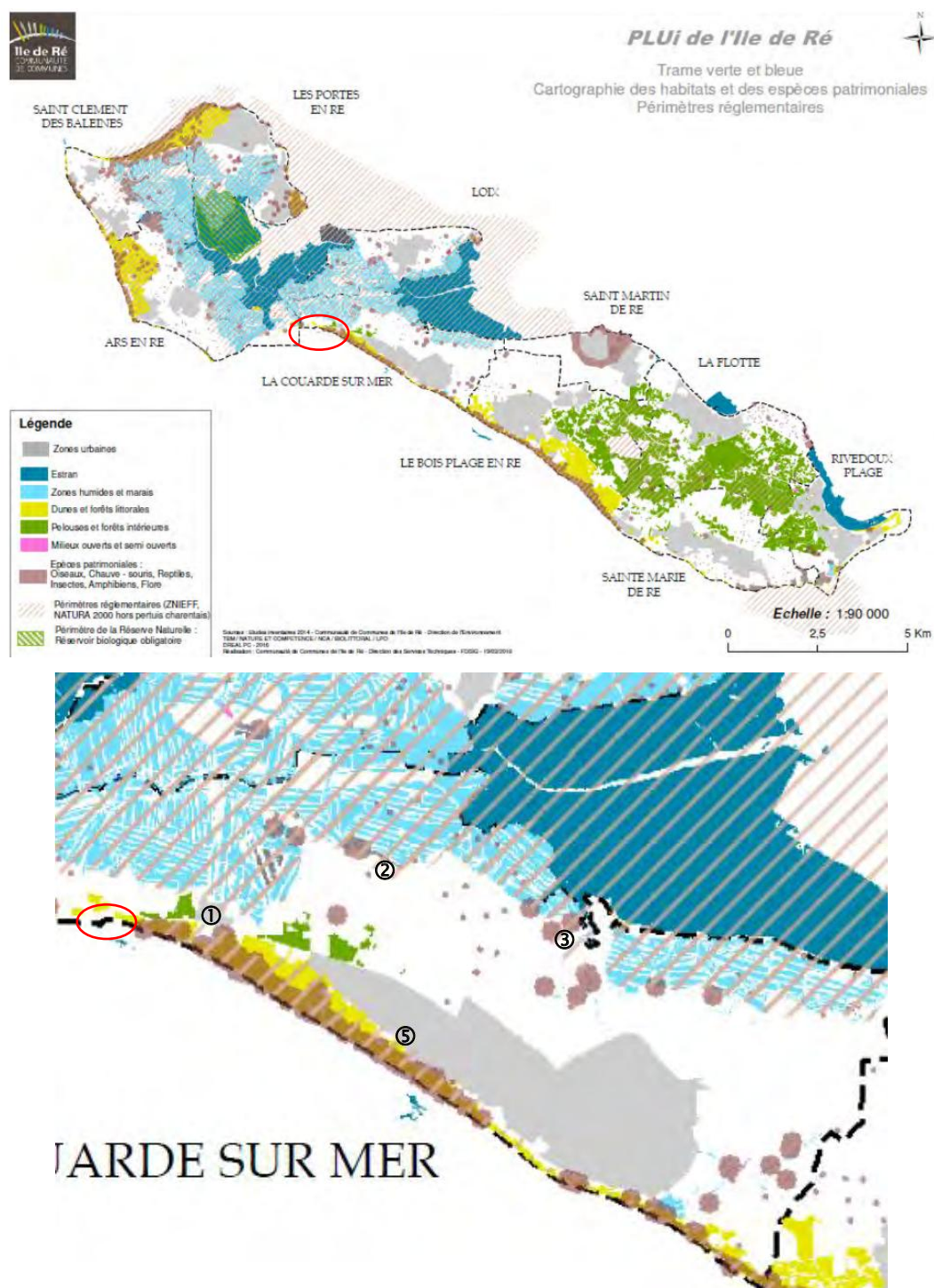


Figure 10 : Extrait de la carte de synthèse du PLUi de la Communauté de communes Île de Ré
Source : PLUi de la Communauté de communes Île de Ré

4.3. Enjeux liés aux continuités écologiques

Enjeu fort

Le site d'étude est localisé dans un réservoir de biodiversité (milieux dunaires et boisés littorales). De plus, une zone de corridor diffus est présente à proximité du site d'étude, tous deux identifiés au niveau régional.

Enfin, dans cette zone, le trait de côte subit une érosion très forte, justifiant ses enjeux élevés.

5. Résultats des inventaires écologiques

5.1. Habitats naturels

5.1.1. Description des habitats naturels et anthropiques

Plusieurs habitats ont été identifiés sur le terrain (Figure 12) (code CORINE Biotopes ; code EUNIS ; code Natura 2000) :

- Plage de sable soumise à la marée (16.11 ; A2.2 : 1140) ;
- Sable nu, végétation de dune blanche lacunaire, dune grise érodée (16.21 ; B1.3 ; 2110/2120 dégradé) ;
- Dune grise (16.22 ; B1.4 ; 2130) (exemple de relevé Tableau 3) ;
- Friche herbacée sur dune 16.22x87 ; B1.4 xE5.1) ;
- Fourrés sur dune grise (31.8x16.25 ; F3.1xB1.61) ;
- Fourrés d'*Atriplex halimus* (31.8 ; FB.32)
- Boisement sur dune dominé par les Cyprès de Lambert, Pin parasol et Chêne vert (16.29x83.31 ; B1.7xG3.F ; 2180 dégradé) ;
- Enrochements ;
- Habitation et jardin associé sur dune grise (86.2x85.3 ; J1.2xI2.2).

Le site étudié compte plusieurs habitats d'intérêt européen, où la dune grise est la plus représentée, qui concentre les plantes patrimoniales et protégées.





Figure 11 : Principaux habitats présents dans l'aire d'étude : pelouse des dunes grises (haut à droite et bas à gauche), Sentier sableux et ganivelles (haut à gauche et bas à droite), SCE, Avril 2025.

Tableau 3 : Exemple de relevé de végétation dans la dune grise

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Coeff. D'abondance - dominance
<i>Sonchus bulbosus</i>	Laiteron bulbeux, Crépis bulbeux, Crépide bulbeuse, Éthéorhize bulbeuse	2
<i>Carex arenaria</i>	Laîche des sables, Salsepareille des pauvres	1
<i>Centaurea aspera</i>	Centaurée rude	1
<i>Cerastium diffusum</i>	Céraiste diffus, Céraiste à quatre étamines	1
<i>Eryngium campestre</i>	Panicaut champêtre, Chardon Roland	1
<i>Euphorbia paralias</i>	Euphorbe maritime, Euphorbe des dunes, Euphorbe du littoral, Euphorbe des sables, Euphorbe paralias	1
<i>Lagurus ovatus</i>	Lagure ovale, Lagure queue-de-lièvre, Gros-minet, Queue-de-lièvre	1
<i>Mibora minima</i>	Mibore minime, Petite mibore, Mibore de printemps, Mibore naine, Mibora naine, Famine	1
<i>Sedum acre</i>	Orpin âcre, Poivre de muraille, Vermiculaire, Poivre des murailles	1
<i>Senecio vulgaris</i> subsp. <i>denticulatus</i>	Séneçon denticulé, Séneçon des dunes, Séneçon radié	1
<i>Alyssum simplex</i>	Alysson simple, Alysson nain, Alysson champêtre, Alysson des champs	+
<i>Erigeron</i>	Érigéron, Vergerette	i
<i>Erodium lebelii</i>	Érodium de Lebel, Érodium glutineux, Bec-de-grue glutineux	+
<i>Geranium molle</i>	Géranium mou, Géranium à feuilles molles	+
<i>Helichrysum stoechas</i>	Hélichryse stoechade, Immortelle stoechade, Immortelle des dunes, Immortelle jaune	+
<i>Hypochaeris radicata</i>	Porcelle enracinée, Salade-de-porc	+
<i>Iberodes littoralis</i>	Ibérodès du littoral, Omphalode du littoral, Cynoglosse des dunes, Omphalodès du littoral	+
<i>Iberodes littoralis</i>	Ibérodès du littoral, Omphalode du littoral, Cynoglosse des dunes, Omphalodès du littoral	+
<i>Koeleria arenaria</i>	Koelérie des sables	i
<i>Lamium amplexicaule</i>	Lamier embrassant	+
<i>Matthiola sinuata</i>	Matthiole sinuée, Matthiole à feuilles sinuées	+
<i>Muscari neglectum</i>	Muscari négligé, Muscari à grappes, Muscari négligé	+
<i>Myosotis ramosissima</i>	Myosotis très rameux, Myosotis rameux, Myosotis hérissé	+
<i>Veronica arvensis</i>	Véronique des champs, Velvete sauvage	+
<i>Viola kitaibeliana</i>	Violette de Kitaibel, Pensée de Kitaibel	+

Habitats naturels

- Aire étude**
- Aire étude
 - Aire d'étude immédiate (25m)

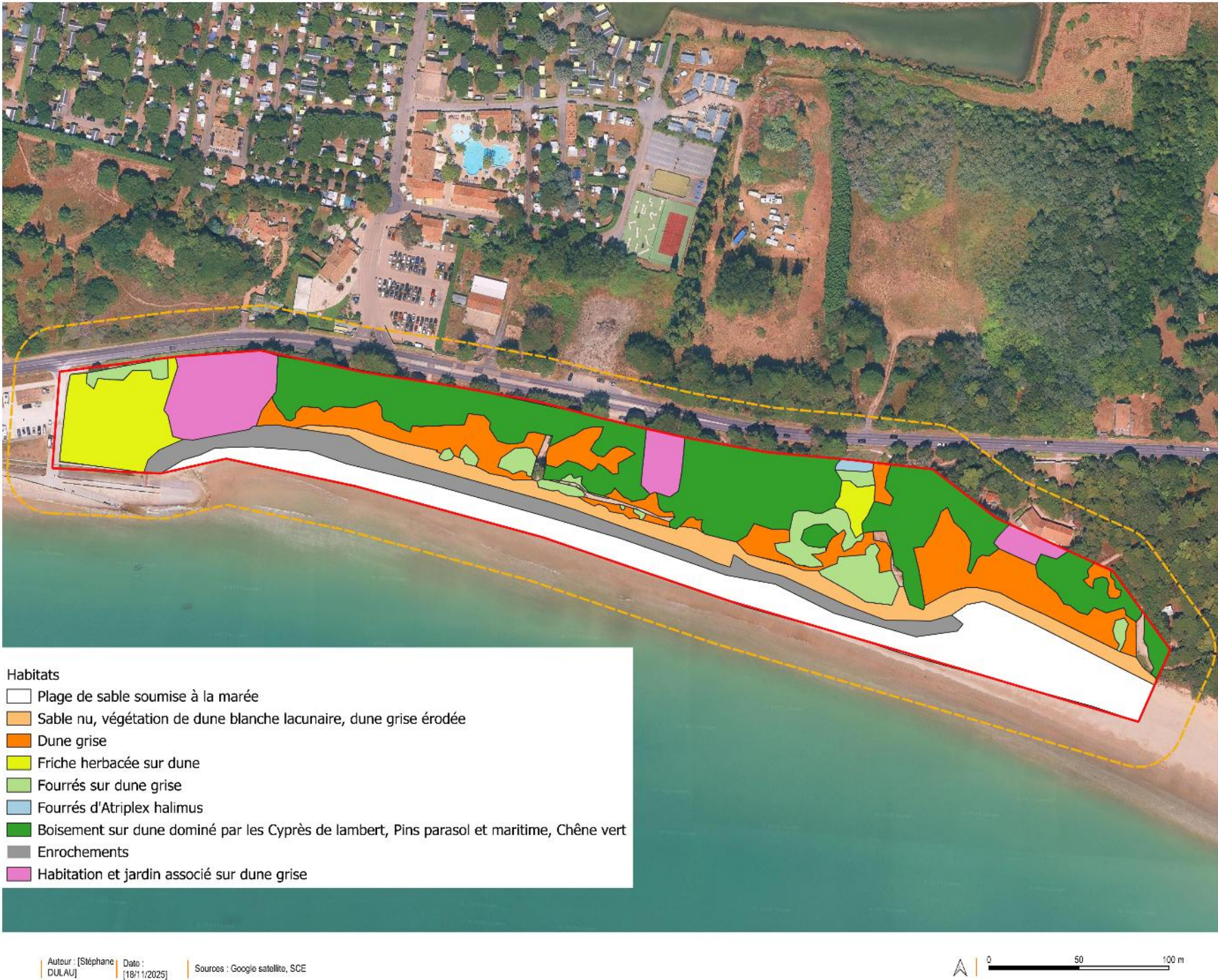


Figure 12 : carte des habitats

5.2. Flore

5.2.1. Bibliographie

5.2.1.1. Flore patrimoniale

D'après les données bibliographiques du Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique, **une dizaine espèces** végétales patrimoniales sont présentes sur la maille d'1 km intégrant le site d'étude (**Tableau 4**), dont :

Tableau 4 : Liste des espèces végétales patrimoniales de milieux dunaires présentes sur la commune de La Couarde (maille de km concernée par le site d'étude)

Nom scientifique	Nom vernaculaire	DH2	PN	PR	LRF	LRR	ZNIEFF
<i>Iberodes littoralis</i>	Ibérodes du littoral	X	X		LC	VU	X
<i>Ephedra distachya</i>	Raisin de mer				LC	LC	X
<i>Sonchus bulbosus</i>	Laiteron bulbeux				LC	LC	X
<i>Senecio vulgaris</i> <i>subsp. denticulatus</i>	Séneçon vulgaire denticulé				LC	DD	X
<i>Dianthus gallicus</i>	Œillet de France		X		LC	VU	X
<i>Legousia hybrida</i>	Légousie hybride				LC	VU	X
<i>Asparagus officinalis</i> <i>subsp. prostratus</i>	Asperge couchée			X	LC	NT	X
<i>Scrophularia scorodonia</i>	Scrofulaire scorodone			X	LC	NT	
<i>Orobancha artemisiifolia</i> <i>campestris</i>	Orobanche de l'armoise champêtre				NT	CR*	
<i>Alyssum alyssoides</i>	Alysson faux alysson				LC	NT	X
<i>Alyssum simplex</i>	Alysson simple				LC	NT	X
<i>Salix repens</i>	Saule rampant				LC	VU	X

* données sensibles - ne pas diffuser

DH2 : Directive Habitats annexe II ; PN : protection nationale ; PR : protection régionale ; LRF : liste rouge France ; LRR : liste rouge régionale ; CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.

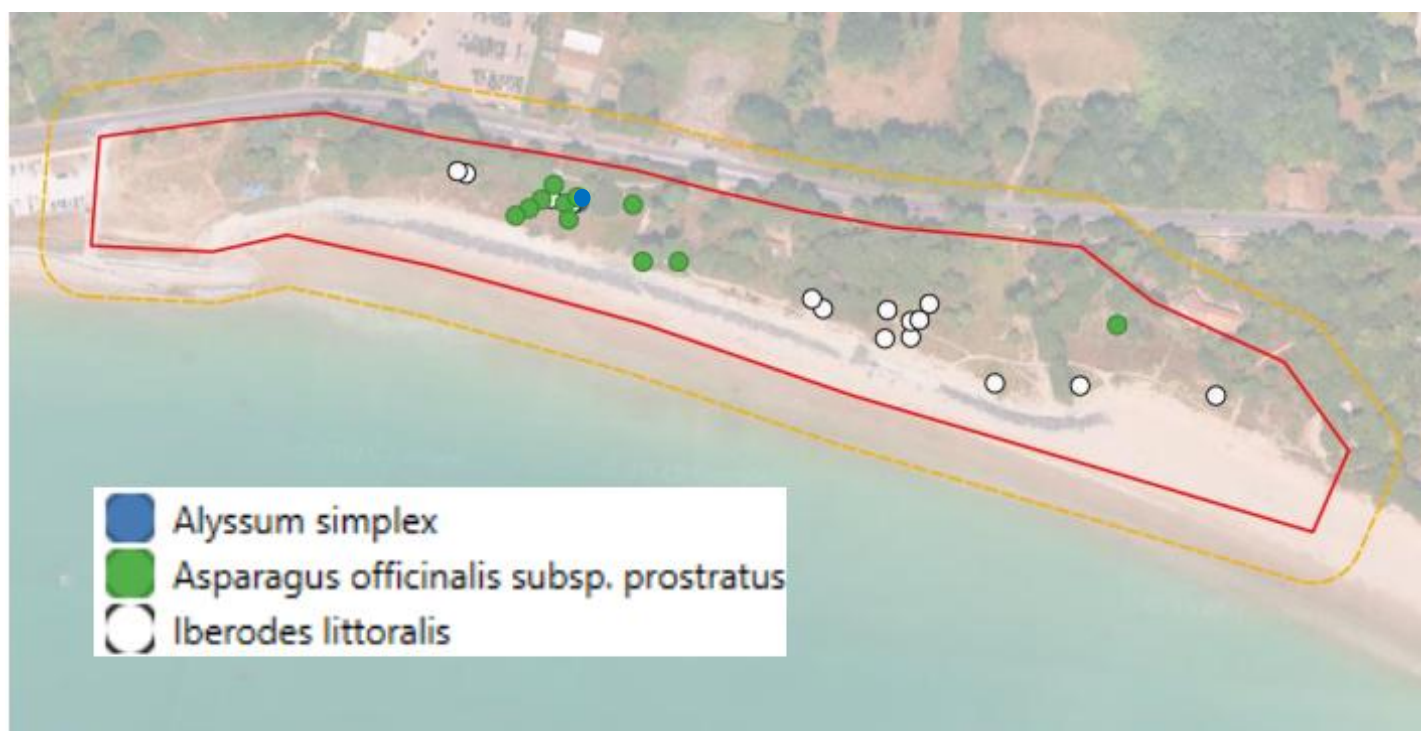
Source : CBNSA (novembre 2025)

5.2.2. Résultats des inventaires de la flore

Au total, **une soixantaine d'espèces** végétales ont été observées (voir annexe 1). Parmi ces espèces, **neuf sont patrimoniales** (Tableau 5) et deux protégées, parfois très proches de la microfalaise d'érosion :

- ▶ Cynoglosse des dunes *Iberodes littoralis*,
- ▶ Asperge prostrée *Asparagus officinalis* subsp. *Prostratus*

La plupart des espèces patrimoniales ont été relevées dans les dunes grises.



INVENTAIRE FAUNE FLORE HABITATS – PROTECTION DU SITE DE MOULIN BRULE
DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE

Tableau 5 : Liste des espèces végétales patrimoniales observées au printemps-été 2025 sur le site d'étude (SCE).

Nom scientifique	Nom vernaculaire	DH II / IV	PN/PR	LRF	LRR	ZNIEFF
<i>Iberodes littoralis</i>	Omphalode du littoral	X	PN	LC	VU	X
<i>Asparagus officinalis</i> subsp. <i>prostratus</i>	Asperge prostrée		PR	LC	NT	X
<i>Erodium lebelii</i>	Bec-de-Cigogne glutineux			LC	DD	X
<i>Valeriana calcitrapae</i>	Centhrante chausse-trappe			LC	NA	X
<i>Euphorbia paralias</i>	Euphorbe maritime			LC	LC	X
<i>Matthiola sinuata</i>	Giroflée des dunes			LC	LC	X
<i>Calystegia soldanella</i>	Liseron des dunes			LC	LC	X
<i>Ophrys passionis</i>	Ophrys de la passion			LC	LC	X
<i>Eryngium maritimum</i>	Panicaut maritime			LC	LC	X
<i>Ephedra distachya</i>	Raisin de mer			LC	LC	X

DH II / IV : Directive Habitats annexe II ou IV ; PN : protection nationale ; LRF : liste rouge France ; LRR : liste rouge régionale ; ZNIEFF : espèce déterminante pour la création de ZNIEFF ; LC : préoccupation mineure ; VU : vulnérable ; NA : non applicable ; DD : données insuffisantes.



Figure 14 : Station à Omphalode du littoral en fleur (à gauche), SCE, Avril 2025.

On note également des plantes exotiques envahissantes (Tableau 6).

Tableau 6 : Liste des plantes exotiques envahissantes observées depuis février 2025 sur le site d'étude, SCE, Avril 2025.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Habitats préférentiels	Statut en région
<i>Carpobrotus edulis</i>	Griffe de sorcières	Milieux littoraux sableux et rocheux	PEE à Impacts majeurs localisée
<i>Yucca gloriosa</i>	Yucca	Milieux littoraux	PEE à Impacts modérés répandue
<i>Clematis flammula</i>	Clématide odorante	Milieux rudéraux	PEE à Impacts modérés localisée
<i>Solanum chenopodioides</i>	Morelle faux- chénopode	Milieux rudéraux	PEE potentielle
<i>Arctotheca calendula</i>	Arctothèque souci	Milieux littoraux sableux	PEE émergente

Source : CBNSA, INPN, OBV

Tableau 3 : Définitions des statuts des plantes exotiques envahissantes.

Hiérarchisation des espèces exotiques envahissantes	
PEE à Impacts majeurs répandue	Taxon envahissant présentant des impacts négatifs supposés ou confirmés et répandu en Nouvelle-Aquitaine
PEE à Impacts majeurs localisée	Taxon envahissant présentant des impacts négatifs supposés ou confirmés et peu répandu en Nouvelle-Aquitaine
PEE à Impacts modérés répandue	Taxon envahissant présentant des impacts négatifs supposés ou confirmés, d'importance faible à modérée et répandu en Nouvelle-Aquitaine
PEE à Impacts modérés localisée	Taxon envahissant présentant des impacts négatifs supposés ou confirmés, d'importance faible à modérée et peu répandu en Nouvelle-Aquitaine
Prévention	Taxon absent en Nouvelle-Aquitaine mais signalé comme envahissant dans des territoires proches (Occitanie, etc.) ou figurant sur la liste des EEE préoccupantes pour l'UE
Non envahissante actuellement	Taxon présent en Nouvelle-Aquitaine ne présentant pas, en l'état actuel des connaissances, de comportement envahissant ou présentant des impacts faibles
Insuffisamment documenté	Taxon présent en Nouvelle-Aquitaine d'introduction récente et/ou insuffisamment documenté, dont le comportement envahissant reste à déterminer

PEE : plante exotique envahissante ; EEE : espèce exotique envahissante ; UE : Union Européenne

Source : CBNSA (2022), INPN

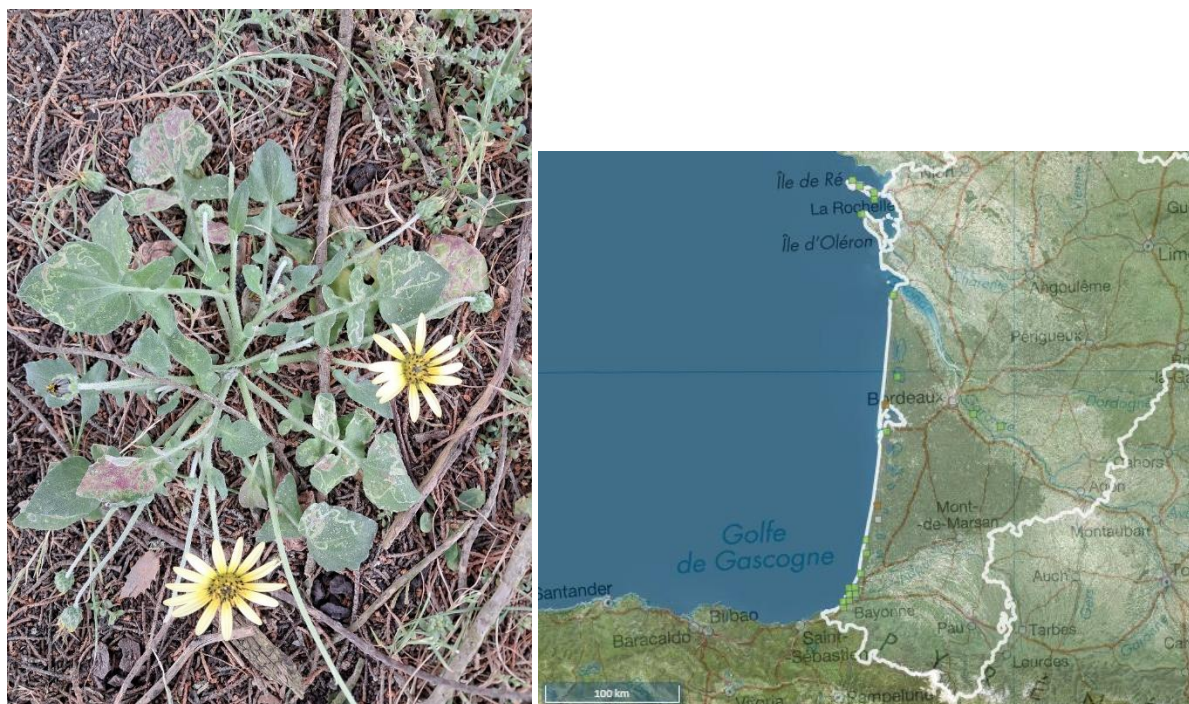


Figure 15 : *Arctotheca calendula*, Moulin brûlé et Nouvelle-Aquitaine où l'espèce a une répartition très restreinte

5.2.1. Enjeux liés à la flore

Enjeu fort Deux espèces végétales protégées ont été observées dans la dune grise, parfois très près de la falaise d'érosion.

5.3. Zones humides

5.3.1. État de la connaissance des zones humides et pré-localisation

À l'échelle nationale : Milieux potentiellement humides

Le projet de cartographie nationale des milieux et zones humides de France hexagonale est porté depuis 2021 par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, et est conduit par une équipe pluridisciplinaire constituée de PatriNat, de l'Inrae, de l'Institut Agro Rennes-Angers, de l'Université de Rennes 2 et de la Tour du Valat. Il vise à :

- ▶ Pré-localiser les milieux humides et les zones humides sur toute la métropole ;
- ▶ Évaluer l'état des milieux humides en cartographiant les habitats par télédétection ;
- ▶ Évaluer les fonctions avec des données satellitaires dans 10 bassins versants.

À l'issue de la première phase de recherche et développement, les cartographies nationales des milieux humides et de probabilité des zones humides ont été publiées en 2023. Les données de 2014 ont été mises à jour par des nouvelles données de télédétection calibrées par des données de terrain et de nouvelles méthodes de modélisation.

Les cartes obtenues affichent une probabilité de présence, dont la valeur est comprise entre 0 et 100 (nulle à certaine).

La carte présentée montre que par sa position sur le littoral, le site d'étude n'est intercepté par aucune zone humides potentielles. Néanmoins, de nombreuses zones humides et en eau (marais) sont présentes, y compris à proximité immédiate du site d'étude (Figure 15).

5.3.2. Prospections de terrain

Le site d'étude est constitué de végétations de milieux secs sur dunes, sans habitat de zones humides, sans espèce caractéristique de zones humides.

Le site ne possède pas de dépression arrière dunaire humide, comme c'est le cas dans de nombreux profils topographiques dunaires depuis la mer vers l'intérieur des terres.



Figure 16 : Pré-localisation des zones humides 2023 (seuil)

Source : LETG-UMR 6554 CNRS-Université de Rennes 2 - PatriNat OFB-MNHN - Institut Agro Rennes-Angers - INRAE - Agence de l'eau RMC - Tour du Valat

5.4. Faune

5.4.1. Avifaune

5.4.1.1. Bibliographie

D’après la bibliographie, une centaine d’espèces d’oiseaux patrimoniaux sont susceptibles de fréquenter la commune de La Couarde. Beaucoup sont liées aux milieux humides des zones de marais et du littoral.

Tableau 7 : Liste des oiseaux patrimoniaux présents sur la commune de La Couarde

Nom scientifique	Nom vernaculaire	DO1	PN	LRF nicheurs	LRR nicheurs	Dét. nicheurs	Dét. migrateurs	Dét. hivernants
<i>Egretta garzetta</i>	Aigrette garzette	X	X	LC	LC	X		
<i>Alauda arvensis</i>	Alouette des champs			NT	VU		X	
<i>Lullula arborea</i>	Alouette lulu	X	X	LC	NT	X	X	
<i>Accipiter gentilis</i>	Autour des palombes		X	LC	VU	X	X	
<i>Recurvirostra avosetta</i>	Avocette élégante	X	X	LC	VU	X	X si >20 individus	X si >20 individus
<i>Pandion haliaetus</i>	Balbuzard pêcheur	X	X	VU	NE	X Si site utilisé chaque année		
<i>Limosa limosa</i>	Barge à queue noire		X	VU	CR	X	X si >25 individus	X si >25 individus
<i>Limosa lapponica</i>	Barge rousse	X		NE	NE			X si >10 individus
<i>Calidris canutus</i>	Bécasseau maubèche			NE	NE		X si >425 individus	X si >425 individus
<i>Calidris alba</i>	Bécasseau sanderling		X	NE	NE		X si >30 individus	X si >30 individus
<i>Calidris alpina</i>	Bécasseau variable		X	NE	NE		X si >310 individus	X si >310 individus
<i>Calidris maritima</i>	Bécasseau violet		X	NE	NE		X si >15 individus	X si >15 individus
<i>Gallinago gallinago</i>	Bécassine des marais			CR	CR	X		
<i>Branta bernicla</i>	Bernache cravant		X	NE	NE		X si >110 individus	X si >110 individus
<i>Pernis apivorus</i>	Bondrée apivore	X	X	LC	VU	X	X	
<i>Cettia cetti</i>	Bouscarle de Cetti		X	NT	LC		X	
<i>Emberiza citrinella</i>	Bruant jaune		X	VU	NT		X	
<i>Emberiza calandra</i>	Bruant proyer		X	LC	VU		X	
<i>Circus pygargus</i>	Busard cendré	X	X	NT	NT	X	X	
<i>Circus aeruginosus</i>	Busard des roseaux	X	X	NT	VU	X		

INVENTAIRE FAUNE FLORE HABITATS – PROTECTION DU SITE DE MOULIN BRULE

DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE

Nom scientifique	Nom vernaculaire	DO1	PN	LRF nicheurs	LRR nicheurs	Dét. nicheurs	Dét. migrateurs	Dét. hivernants
<i>Circus cyaneus</i>	Busard Saint-Martin	X	X	LC	NT	X	X	
<i>Mareca strepera</i>	Canard chipeau			LC	EN	X	X si >30 individus	X si >30 individus
<i>Anas acuta</i>	Canard pilet			NE	NE		X si >15 individus	X si >15 individus
<i>Spatula clypeata</i>	Canard souchet			LC	VU	X	X si >35 individus	X si >35 individus
<i>Carduelis carduelis</i>	Chardonneret élégant		X	VU	NT		X	
<i>Tringa glareola</i>	Chevalier sylvain	X	X	NE	NE			
<i>Tringa nebularia</i>	Chevalier aboyeur			NE	NE		X	X
<i>Tringa erythropus</i>	Chevalier arlequin			NE	NE		X	X
<i>Tringa totanus</i>	Chevalier gambette			LC	VU	X	X si >60 individus	X si >60 individus
<i>Actitis hypoleucos</i>	Chevalier guignette		X	NT	CR	X		
<i>Corvus monedula</i>	Choucas des tours		X	LC	NT			
<i>Circaetus gallicus</i>	Circaète Jean-le-Blanc	X	X	LC	EN	X	X	
<i>Cisticola juncidis</i>	Cisticole des joncs		X	VU	NT		X	
<i>Calidris pugnax</i>	Combattant varié	X		NE	NE		X	X
<i>Numenius arquata</i>	Courlis cendré		X	VU	EN	X	X	
<i>Numenius phaeopus</i>	Courlis corlieu			NE	NE		X si >50 individus	
<i>Himantopus himantopus</i>	Echasse blanche	X	X	LC	NT	X	X si >50 individus	
<i>Tyto alba</i>	Effraie des clochers		X	LC	VU		X	
<i>Caprimulgus europaeus</i>	Engoulevent d'Europe	X	X	LC	LC	X	X	
<i>Accipiter nisus</i>	Épervier d'Europe		X	LC	LC			
<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle		X	NT	NT		X	
<i>Falco subbuteo</i>	Faucon hobereau		X	LC	NT	X	X	
<i>Falco peregrinus</i>	Faucon pèlerin	X	X	LC	CR	X		X
<i>Sylvia borin</i>	Fauvette des jardins		X	NT	NT		X	
<i>Curruca communis</i>	Fauvette grisette		X	LC	NT		X	
<i>Sylvia undata</i>	Fauvette pitchou	X	X	EN	VU	X	X	
<i>Gallinula chloropus</i>	Gallinule poule-d'eau		X	LC	NT		X	
<i>Muscicapa striata</i>	Gobemouche gris		X	NT	NT		X	
<i>Casmerodius albus</i>	Grande Aigrette	X	X	NT	NE	X	X	
<i>Merops apiaster</i>	Guêpier d'Europe		X	LC	VU	X	X	

INVENTAIRE FAUNE FLORE HABITATS – PROTECTION DU SITE DE MOULIN BRULE

DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE

Nom scientifique	Nom vernaculaire	DO1	PN	LRF nicheurs	LRR nicheurs	Dét. nicheurs	Dét. migrateurs	Dét. hivernants
<i>Chlidonias niger</i>	Guifette noire	X	X	EN	CR	X		
<i>Larus canus</i>	Goéland cendré		X	EN	NE		X si >15 individus	X si >15 individus
<i>Larus marinus</i>	Goéland marin		X	LC	EN	X	X si >15 individus	X si >15 individus
<i>Luscinia svecica</i>	Gorgebleue à miroir	X	X	LC	LC	X		
<i>Charadrius hiaticula</i>	Grand Gravelot		X	VU	NE		X si >15 individus	X si >15 individus
<i>Podiceps cristatus</i>	Grèbe huppé		X	LC	VU		X	X
<i>Podiceps auritus</i>	Grèbe esclavon	X	X	NE	NE			
<i>Podiceps nigricollis</i>	Grèbe à cou noir		X	LC	NE	X	X si >10 individus	X si >10 individus
<i>Mergus serrator</i>	Harle huppé		X	CR	NE		X si >5 individus	X si >5 individus
<i>Ardea purpurea</i>	Héron pourpré	X	X	LC	VU	X		
<i>Delichon urbicum</i>	Hirondelle de fenêtre		X	VU	CR		X	
<i>Riparia riparia</i>	Hirondelle de rivage		X	LC	NT	X		
<i>Hirundo rustica</i>	Hirondelle rustique		X	NT	NT		X	
<i>Haematopus ostralegus</i>	Huîtrier pie			LC	NE		X si >50 individus	X si >50 individus
<i>Carduelis cannabina</i>	Linotte mélodieuse		X	NT	NT		X	
<i>Melanitta nigra</i>	Macreuse noire			NE	NE		X si >30 individus	X si >30 individus
<i>Alcedo atthis</i>	Martin-pêcheur d'Europe	X	X	VU	NT		X	
<i>Apus apus</i>	Martinet noir		X	NT	NT		X	
<i>Milvus migrans</i>	Milan noir	X	X	VU	NT		X	
<i>Milvus milvus</i>	Milan royal	X	X	LC	LC			
<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	Mouette rieuse		X	NT	VU	X		
<i>Ichthyaetus melanocephalus</i>	Mouette mélanocéphale	X	X	NE	CR	X	X si >5 individus	X si >5 individus
<i>Rissa tridactyla</i>	Mouette tridactyle		X	VU	RE			
<i>Hydrocoloeus minutus</i>	Mouette pygmée	X	X	NE	NE		X si >5 individus	X si >5 individus
<i>Charadrius dubius</i>	Petit Gravelot		X	LC	VU	X	X	
<i>Otus scops</i>	Petit-duc scops		X	NE	NE			
<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>	Phragmite des joncs		X	LC	VU	X	X	
<i>Dendrocopos minor</i>	Pic épeichette		X	VU	NT		X	
<i>Lanius senator</i>	Pie-grièche à tête rousse		X	VU	EN	X	X	
<i>Lanius collurio</i>	Pie-grièche écorcheur	X	X	NT	LC	X	X	

INVENTAIRE FAUNE FLORE HABITATS – PROTECTION DU SITE DE MOULIN BRULE

DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE

Nom scientifique	Nom vernaculaire	DO1	PN	LRF nicheurs	LRR nicheurs	Dét. nicheurs	Dét. migrateurs	Dét. hivernants
<i>Anthus pratensis</i>	Pipit farlouse		X	VU	EN	X	X	
<i>Anthus campestris</i>	Pipit rousseline	X	X	LC	EN	X	X	
<i>Gavia arctica</i>	Plongeon arctique	X	X	NE	NE			X
<i>Gavia stellata</i>	Plongeon catmarin	X	X	NE	NE			X
<i>Gavia immer</i>	Plongeon imbrin	X	X	NE	NE		X	X
<i>Pluvialis squatarola</i>	Pluvier argenté			NE	NE		X si >30 individus	X si >30 individus
<i>Pluvialis apricaria</i>	Pluvier doré	X		LC	LC		X	
<i>Phylloscopus trochilus</i>	Pouillot fitis		X	NT	CR	X		
<i>Rallus aquaticus</i>	Râle d'eau			NT	VU	X		X
<i>Remiz pendulinus</i>	Rémiz penduline		X	CR	NE		X	X
<i>Regulus regulus</i>	Roitelet huppé		X	NT	VU			
<i>Acrocephalus scirpaceus</i>	Rousserolle effarvatte		X	LC	VU	X	X	
<i>Anas crecca</i>	Sarcelle d'hiver			VU	EN	X	X si >125 individus	X si >125 individus
<i>Serinus serinus</i>	Serin cini		X	VU	NT		X	
<i>Platalea leucorodia</i>	Spatule blanche	X	X	NT	EN	X	X	X
<i>Thalasseus sandvicensis</i>	Sterne caugek	X	X	NT	NE			
<i>Sternula albifrons</i>	Sterne naine	X	X	LC	NE			
<i>Sterna hirundo</i>	Sterne pierregarin	X	X	LC	VU	X		
<i>Tadorna tadorna</i>	Tadorne de Belon		X	LC	LC	X	X si >60 individus	X si >60 individus
<i>Saxicola rubicola</i>	Tarier pâtre		X	NT	NT		X	
<i>Jynx torquilla</i>	Torcol fourmillier		X	LC	VU	X	X	
<i>Arenaria interpres</i>	Tournepieuvre à collier		X	NE	NE		X si >25 individus	X si >25 individus
<i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois			VU	VU		X	
<i>Oenanthe oenanthe</i>	Traquet motteux		X	NT	EN	X	X	
<i>Vanellus vanellus</i>	Vanneau huppé			NT	VU	X	X	
<i>Carduelis chloris</i>	Verdier d'Europe		X	VU	NT		X	

DO 1 : Directive Oiseaux annexe I ; PN : protection nationale ; LRF : liste rouge France ; LRR : liste rouge régionale ; Dét.nicheurs / Dét.migrateurs / Dét.hivernants : espèce déterminante pour la création de ZNIEFF ; LC : préoccupation mineure ; NT : quasi-menacé ; VU : Vulnérable ; EN : En danger ; CR : en danger critique d'extinction ; NE : non évalué

Source : Fauna, INPN, (Janvier 2025)

5.4.1.2. Résultats des inventaires de l'avifaune

Avifaune nicheuse

L'exiguïté du site et la présence d'habitations limitent les capacités d'accueil du site. Ce sont surtout des espèces courantes de fourrés / boisements/ jardins qui sont contactées. Parmi les espèces intéressantes :

- ▶ Le Faucon crécerelle a niché en 2025 dans les grands arbres ;
- ▶ Deux espèces patrimoniales nocturnes ont été signalées récemment dans le bois contigu : Petit-Duc Scops et Engoulevent d'Europe.

Plusieurs cortèges ont été identifiés :

- ▶ **Les milieux forestiers** : Grimpereau des jardins, Mésange charbonnière, Rougegorge familier ; Roitelet à triple bandeau, Petit-Duc et Engoulevent d'Europe (non observées mais présentes dans les bosquets proches) ;
- ▶ **Les milieux semi-ouverts** : Accenteur mouchet, Faucon crécerelle
- ▶ **Les milieux ouverts** : Rougequeue noir, Bergeronnette printanière
- ▶ **Les milieux aquatiques (non nicheur sur le site d'étude)** : Grand cormoran,
- ▶ **Les milieux littoraux et marins (non nicheurs sur le site d'étude)**: Chevalier gambette, Goéland marin, Mouette rieuse,
- ▶ **Les espèces généralistes** : Merle noir.

Tableau 4 : Liste des espèces d'oiseaux observées sur le site d'étude, SCE, 2025.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	DO I	PN	LRF	LRR	Det. ZNIEFF
<i>Certhia brachydactyla</i>	Grimpereau des jardins		X	LC	LC	
<i>Turdus merula</i>	Merle noir			LC	LC	
<i>Prunella modularis</i>	Accenteur mouchet		X	LC	LC	
<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle		X	NT	NT	
<i>Otus scops</i>	Petit-duc scops		X	LC	VU	
<i>Caprimulgus europaeus</i>	Engoulevent d'Europe	X	X	LC	LC	X
<i>Motacilla flava</i>	Bergeronnette printanière		X	LC	LC	
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière		X	LC	LC	
<i>Regulus ignicapilla</i>	Roitelet à triple bandeau		X	LC	LC	
<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familier		X	LC	LC	
<i>Phoenicurus ochruros</i>	Rougequeue noir		X	LC	LC	

DO I : Directive Oiseaux annexe I ; PN : protection nationale ; LRF : liste rouge France ; Det ZNIEFF : espèce déterminante pour la création de ZNIEFF ; LC : préoccupation mineure ; NT : Quasi-menacé ; VU : Vulnérable ; EN : en danger

INVENTAIRE FAUNE FLORE HABITATS – PROTECTION DU SITE DE MOULIN BRULÉ

DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE

Avifaune

Aire étude

Aire étude

Aire d'étude immédiate (25m)

Avifaune

-  Grand cormoran
-  Chevalier gambette
-  Goéland marin
-  Mouette rieuse
-  Grimpereau des jardins
-  Merle noir
-  Accenteur mouchet
-  Bergeronnette printanière
-  Mésange charbonnière
-  Roitelet triple bandeau
-  Rougegorge familier
-  Rougequeue noir



Aménagement de la plage du Moulin Brulé
Commune de la Coarasse-sur-Mer



Auteur : FERNANDEZ Pierre (SCE) | Date : 18/04/2025 | Sources : Google satellite, SCE

A | 0 50 100 m

Figure 6 : Quelques espèces observées sur le site d'étude en février 2025 et avril 2025.

Avifaune migratrice

Concernant les migrateurs, les capacités d'accueil sont faibles, tant au niveau des fourrés et boisements que des milieux littoraux. Les espaces du Fiers d'Ars situés plus au nord montrent des capacités d'accueil beaucoup plus importantes.

5.4.1.3. Enjeux liés à l'avifaune

Enjeu fort

Avifaune nicheuse

A côté des espèces communes surtout liées aux boisements et fourrés, le Faucon crécerelle (quasi menacé) niche dans les arbres, Petit-Duc scops (vulnérable) et Engoulevent d'Europe (d'intérêt communautaire) fréquentent le bois dunaire.

Enjeu faible

Avifaune migratrice

Les capacités d'accueil en termes d'habitats et de surface sont faibles.

5.4.2. Mammifères

5.4.2.1. Bibliographie

Mammifères terrestres

D’après la bibliographie, deux espèces de mammifères terrestres patrimoniales sont présentes dans la commune de La Couarde. Une dizaine d’espèces sont signalées sur la commune (voir annexe).

Tableau 8 : Liste des mammifères terrestres patrimoniaux présents sur la commune de La Couarde

Nom scientifique	Nom vernaculaire	DH II / IV	PN	LRF	LRR	ZNIEFF
<i>Erinaceus europaeus</i>	Hérisson d'Europe		X	LC	LC	
<i>Oryctolagus cuniculus</i>	Lapin de garenne			NT	NT	

DH II / IV : Directive Habitats annexe II et/ou IV ; PN : protection nationale ; LRF : liste rouge France ; LRR : liste rouge régionale ; ZNIEFF : espèce déterminante pour la création de ZNIEFF ; LC : préoccupation mineure ; NT : quasi-menacé

Source : Fauna, INPN (Janvier 2025)

Chauves-souris

D’après les données bibliographiques, trois espèces de Chiroptères sont présentes sur la commune de La Couarde.

Tableau 9 : Liste des chauves-souris citées sur la commune de La Couarde

Nom scientifique	Nom vernaculaire	DH II / IV	PN	LRF	LRR	ZNIEFF
<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	IV	X	NT	NT	
<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Pipistrelle de Kuhl	IV	X	LC	NT	
<i>Eptesicus serotinus</i>	Sérotine commune	IV	X	NT	NT	

DH II / IV : Directive Habitats annexe II et/ou IV ; PN : protection nationale ; LRF : liste rouge France ; LRR : liste rouge régionale ; ZNIEFF : espèce déterminante pour la création de ZNIEFF ; LC : préoccupation mineure ; NT : quasi-menacé

Source : Fauna, INPN (Janvier 2025)

5.4.2.2. Résultats des prospections de terrain

Mammifères terrestres

Une **seule espèce de mammifère terrestre** a été contactée sur site via la présence d’indice de présence. Il s’agit du Lapin de Garenne, trahit par la présence de nombreux crottiers dans l’air d’étude et son aire immédiate (Tableau 7, Figure 9).

Tableau 7 : Liste des espèces de mammifères terrestres observées depuis février 2025 sur le site d’étude, SCE, Avril 2025.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	DH II / IV	PN	LRF	LRR	PNA	ZNIEFF
<i>Oryctolagus cuniculus</i>	Lapin de Garenne				NT	NT	

DH II / IV : Directive Habitats annexe II ou IV ; PN : protection nationale ; LRF : liste rouge France ; LRR : liste rouge régionale ; ZNIEFF : espèce déterminante pour la création de ZNIEFF ; NT : quasi-menacé

Chauves-souris

Les capacités d'accueil dans les arbres et les bâtiments sont faibles.

5.4.2.3. Enjeux liés aux mammifères

**Enjeu
moyen**

Mammifères terrestres

Le Hérisson est la seule espèce protégée signalée dans le secteur est sans doute présent sur le site étudié. Le Lapin de Garenne est également bien présent (non protégé, mais quasi-menacé en France et dans la région).

Enjeu faible

Chauves-souris

L'île de Ré souffre du syndrome d'insularité et peu d'espèces sont présentes sur l'île. Quelques espèces communes et anthropophile sont signalées près du site d'étude selon la bibliographie : Pipistrelle commune, de Kuhl, Sérotine commune. Les capacités d'accueil de ce groupe est réduit sur le site d'étude, et repose sur les quelques habitations présentes, et pour d'éventuelles espèces non anthropophiles, quelques cavités dans les vieux pins et Cyprès de Lambert.

5.4.3. Herpétofaune

5.4.3.1. Bibliographie

Amphibiens

D’après la bibliographie, sept espèces d’amphibiens sont présentes sur la commune de La Couarde

Tableau 10 : Liste des Amphibiens cités sur la commune de La Couarde

Nom scientifique	Nom vernaculaire	DH II / IV	PN	LRF	LRR	ZNIEFF
<i>Bufo spinosus</i>	Crapaud épineux		X	LC	LC	
<i>Epidalea calamita</i>	Crapaud calamite	IV	X	LC	NT	X
<i>Pelophylax kl. esculentus</i>	Grenouille verte		X	NT	DD	
<i>Pelodytes punctatus</i>	Pélodyte ponctué	II	X	LC	NT	X
<i>Hyla meridionalis</i>	Rainette méridionale	II	X	LC	LC	

DH II / IV : Directive Habitats annexe II et/ou IV ; PN : protection nationale ; LRF : liste rouge France ; LRR : liste rouge régionale ; ZNIEFF : espèce déterminante pour la création de ZNIEFF ; LC : préoccupation mineure ; NT : quasi-menacé ; VU : vulnérable ; EN : en danger ; NE : Non évalué ; DD : Données insuffisantes

Source : Fauna, INPN, (Janvier 2025)

Reptiles

D’après les données bibliographiques, deux espèces de reptiles sont présentes au sein de la commune de La Couarde.

Tableau 11 : Liste des Reptiles cités sur la commune de La Couarde

Nom scientifique	Nom vernaculaire	DH II / IV	PN	LRF	LRR	ZNIEFF
<i>Lacerta bilineata</i>	Lézard à deux raies	IV	X	LC	LC	
<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles	IV	X	LC	LC	

DH II / IV : Directive Habitats annexe II et/ou IV ; PN : protection nationale ; LRF : liste rouge France ; LRR : liste rouge régionale ; ZNIEFF : espèce déterminante pour la création de ZNIEFF ; LC : préoccupation mineure

Source : Fauna, INPN (Janvier 2025)

5.4.3.2. Résultats des inventaires de l’herpétofaune

Amphibiens

Aucun amphibien n’a été observé sur le site d’étude et son aire immédiate (25 m). La Rainette méridionale est très probable, car signalée juste au nord de la route (source : Faune France). A noter qu’aucun de site de reproduction n’est présent dans le site d’étude dunaire.

Reptiles

Depuis le début du suivi (février 2025), **deux espèces de reptiles** ont été observées sur le site d'étude et son aire immédiate (Figure 17). Tous les espaces dunaires et les lisières sont favorables à ces lézards.

Tableau 12 : Liste des espèces d'amphibiens observées depuis février 2025 sur le site d'étude, SCE, Avril 2025.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	DH II / IV	PN	LRF	LRR	ZNIEFF
Podarcis muralis	Lézard des murailles	IV	art.2	LC	LC	
Lacerta bilineata	Lézard à deux raies	IV	art.2	LC	LC	

DH II / IV : Directive Habitats annexe II ou IV ; PN : protection nationale ; LRF : liste rouge France ; LRR : liste rouge régionale ; ZNIEFF : espèce déterminante pour la création de ZNIEFF ; LC : préoccupation mineure



Figure 17 : Reptiles observés sur le site d'étude depuis février 2025, SCE

5.4.3.3. Enjeux liés à l'herpétofaune

Enjeu faible

Amphibiens

Aucun de site de reproduction n'est présent dans le site d'étude dunaire. La Rainette méridionale, assez mobile et signalée juste au nord du site est probablement présente ponctuellement dans la dune.

Enjeu moyen

Reptiles

Tous les espaces dunaires et les lisières sont favorables aux deux espèces de lézards protégés et courants observées (Lézard des murailles et Lézard à deux raies).

.

5.4.4. Insectes

5.4.4.1. Bibliographie

Papillons diurnes

D’après les données bibliographiques, deux espèces de papillons diurnes patrimoniaux sont présentes au sein de la commune de La Couarde-sur-Mer.

Tableau 13 : Liste des Papillons de jour patrimoniaux potentiellement présents sur la commune de La Couarde

Nom scientifique	Nom vernaculaire	DH II / IV	PN	LRF	LRR	ZNIEFF
Argynnis pandora	Cardinal			LC	NT	X
Euchloe crameri	Piérade des Biscutelles			LC	NT	X

DH II / IV : Directive Habitats annexe II et/ou IV ; PN : protection nationale ; LRF : liste rouge France ; LRR : liste rouge régionale ; ZNIEFF : espèce déterminante pour la création de ZNIEFF ; LC : préoccupation mineure ; NT : quasi-menacé

Source : Fauna, INPN (Janvier 2025)

Une trentaine d’espèces sont signalées sur la commune et sont listées en annexe.

Odonates

D’après les données bibliographiques, huit espèces d’Odonates patrimoniales fréquentent la commune de La Couarde-sur-Mer. Une trentaine d’espèces sont signalées sur la commune et sont listées en annexe. Le site d’étude ne possède pas de site de reproduction, seulement des sites de chasse.

Tableau 14 : Liste des Odonates patrimoniaux cités sur la commune de La Couarde

Nom scientifique	Nom vernaculaire	DH II / IV	PN	LRF	LRR	ZNIEFF
Aeshna affinis	Aeschne affine			LC	NT	
Aeshna mixta	Aeschne mixte			LC	NT	X
Brachytron pratense	Aeschne printanière			LC	NT	X
Ischnura pumilio	Agrion nain			LC	NT	
Anax parthenope	Anax napolitain			LC	VU	
Lestes macrostigma	Leste à grands stigmas			EN	EN	X
Libellula fulva	Libellule fauve			LC	NT	
Orthetrum bleuissement	Orthetrum coeruleus			LC	EN	X

DH II / IV : Directive Habitats annexe II et/ou IV ; PN : protection nationale ; LRF : liste rouge France ; LRR : liste rouge régionale ; ZNIEFF : espèce déterminante pour la création de ZNIEFF ; LC : préoccupation mineure ; NT : quasi-menacé ; VU : Vulnérable ; EN : En danger

Source : Fauna, INPN (Janvier 2025)

Orthoptères

D'après les données bibliographiques, deux espèces d'Orthoptères patrimoniaux fréquentent la commune de La Couarde-sur-Mer.

Tableau 15 : Liste des Orthoptères patrimoniaux cités sur la commune de La Couarde

Nom scientifique	Nom vernaculaire	DH II / IV	PN	LRF	LRR	ZNIEFF
<i>Calephorus compressicornis</i>	Criquet des dunes			NE	NT	X
<i>Gryllotalpa gryllotalpa</i>	Courtillière commune			NE	NT	X

DH II / IV : Directive Habitats annexe II et/ou IV ; PN : protection nationale ; LRF : liste rouge France ; LRR : liste rouge régionale ; ZNIEFF : espèce déterminante pour la création de ZNIEFF ; NT : quasi-menacé ; NE : non évalué

Source : Fauna, INPN (Janvier 2025)

5.4.4.2. Résultats des inventaires des insectes

- ▶ Papillons diurnes : seules des espèces courantes ont été relevées.
- ▶ Odonates : on note l'absence de site de reproduction, le site ne constitue qu'une zone de chasse
- ▶ Orthoptères : la dune grise héberge le Criquet de jago, assez fréquent ici, considéré comme en danger en ex-Poitou-Charentes.

Nom français	Nom latin	DH An2	DH An4	PN	LRF	LRR (2019)
Criquet blafard	<i>Euchorthippus elegantulus</i>				4	LC
Criquet de jago	<i>Docostaurus jagoi</i>				4	EN
OEdipode turquoise	<i>Oedipoda caerulea</i>				4	LC



Criquet de Jago, Ile de Ré, juillet 2025

5.4.4.3. Enjeux liés aux insectes

Enjeu
Faible

Rhopalocères

Le site ne semble héberger que des espèces courantes

Enjeu
Faible

Odonates

Le site ne possède pas de site de reproduction

Enjeu Fort

Orthoptères

La dune grise héberge le Criquet de jago, assez fréquent ici, considéré comme en danger en ex-Poitou-Charentes

5.5. Synthèse des enjeux écologiques

Les enjeux écologiques **sont forts** au niveau des pelouses se développant sur la dune grise. On y retrouve notamment plusieurs stations à Omphalode du littoral, qui est une plante protégée au niveau national et qui est « quasi-menacée » en région Poitou-Charentes, ainsi que d'intérêt communautaire au niveau européen. On trouve également l'Asperge prostrée protégée au niveau régional. De plus, on y recense sept autres espèces végétales déterminantes ZNIEFF en ex Poitou-Charentes ou en Nouvelle-Aquitaine. Le peuplement forestier est dégradé et dominé par des plantes exotiques.

L'avifaune nicheuse est un avifaune classique de fourrés et boisements. La dune grise peut potentiellement accueillir une espèce à enjeu comme le Pipit rousseline, mais la dune semble un peu exiguë pour nicher.

Concernant les migrateurs, les capacités d'accueil sont faibles, tant au niveau des fourrés et boisements que des milieux littoraux. Les espaces du Fiers d'Ars situés plus au nord montrent des capacités d'accueil beaucoup plus importantes.

Au niveau de la faune, le Lapin de Garenne fréquente le site, il présente aussi un statut de conservation défavorable au niveau régional.

Enfin, deux espèces de reptiles protégés sont présentes sur le site d'étude, elles aussi au niveau des pelouses des dunes grises.

Enjeux écologiques

- Aire étude**
- Aire étude
 - Aire d'étude immédiate (25m)
- Enjeux**
- Très faible
 - Faible
 - Moyen
 - Fort



Aménagement de la plage du Moulin Brulé
Commune de la Courade-sur-Sier



SCE

Auteur : [SCE] Date : 18/12/2023 Sources : Google satellite, SCE

0 50 100 m

Figure 18 : Enjeux écologiques présents dans le site d'étude, SCE

La synthèse des enjeux écologiques est présentée en Tableau 16 et Figure 18.

Tableau 16 : Synthèse des enjeux écologiques

Thématique	Description de l'enjeu	Niveau d'enjeu
Zonages environnementaux	Le site d'étude est situé en continuité d'une ZNIEFF de type 1 dunaire, il s'inscrit en site Natura 2000 et borde le Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des pertuis.	Fort
Trame verte et bleue	Le site d'étude est localisé dans un réservoir de biodiversité (milieux dunaires et boisés littoraux). De plus, une zone de corridor diffus est présente à proximité du site d'étude, tous deux identifiés au niveau régional	Fort
Habitats	Le site héberge plusieurs habitat d'intérêt communautaire dunaires de milieux ouverts	Fort
Flore	Deux espèces protégées sont présentes dans la dune grise, ainsi que 7 espèces déterminantes ZNIEFF	Fort
Zones humides	Le site n'héberge pas de zone humide	Faible
Avifaune nicheuse	A côté des espèces communes surtout liées aux boisements et fourrés, le Faucon crécerelle (quasi menacé) niche dans les arbres, Petit-Duc scops (vulnérable) et Engoulevent d'Europe (d'intérêt communautaire) fréquentent le bois dunaire.	Fort
Avifaune migratrice	Les capacités d'accueil en termes d'habitats et de surface sont faibles.	Faible
Mammifères terrestres	Le Hérisson est la seule espèce protégée signalée dans le secteur est sans doute présent sur le site étudié. Le Lapin de Garenne est également bien présent (non protégé, mais quasi-menacé en France et dans la région).	Moyen
Chauves-souris	L'île de Ré souffre du syndrome d'insularité et peu d'espèces sont présentes sur l'île. Quelques espèces communes et anthropophile sont signalées près du site d'étude selon la bibliographie : Pipistrelle commune, de Kuhl, Sérotine commune. Les capacités d'accueil de ce groupe est réduit sur le site d'étude, et repose sur les quelques habitations présentes, et pour d'éventuelles espèces non anthropophiles, quelques cavités dans les vieux pins et Cyprès de Lambert	Faible
Amphibiens	Le site n'héberge pas de site de reproduction.	Faible
Reptiles	Tous les espaces dunaires et les lisières sont favorables aux deux espèces de lézards protégés et courants observées (Lézard des murailles et Lézard à deux raies).	Moyen
Rhopalocères	Le site ne semble héberger que des espèces courantes	Faible
Odonates	Le site ne possède pas de site de reproduction	Faible
Orthoptères	La dune grise héberge le Criquet de jago, assez fréquent ici, considéré comme en danger en ex-Poitou-Charentes	Fort

Source : SCE, 2025

6. Méthodologie

6.1. Recueil préalable de données et bibliographie

Au préalable, un travail de prise de connaissance du territoire a été effectué sur la base de :

- ▶ L’interprétation des photos aériennes, des cartes IGN, des cartes géologiques et des cartes géologiques ;
- ▶ L’analyse du contexte écologique : synthèse des données ZNIEFF, Natura 2000, continuités écologiques, etc. et collecte de données existantes sur le site ou à proximité ;
- ▶ L’étude des référentiels régionaux concernant les espèces et les habitats naturels : listes de protection, listes rouges, référentiels de hiérarchisation des enjeux, etc. (espèces déterminantes ZNIEFF en Poitou-Charentes, oiseaux nicheurs, etc.) ;
- ▶ L’étude des données existantes : fiches ZNIEFF, données des associations locales, etc.

6.2. Aires d’étude

Trois aires d’étude ont été définies en fonctions des thématiques étudiées (*Tableau 17*).

Tableau 17 : Aires d’étude pour le milieu naturel

Terminologie	Délimitation	Thématique concernée
Site d’étude	Emprise du projet définie par le Maître d’ouvrage	Zones humides
Aire d’étude immédiate	50 m autour du site d’étude	Habitats naturels, flore, avifaune, herpétofaune, mammifères, insectes
Aire d’étude éloignée	5 km autour du site d’étude	Zonages environnementaux, continuités écologiques

Source : SCE, 2024

6.3. Conditions d’observation

Les prospections de terrain ont été réalisées entre février et juillet 2025 (Tableau 18).

Tableau 18 : Calendrier des observations de terrain

Date	T°C	Météo	Groupe étudié	Opérateur
27/02/2025	12°C	Soleil, pas de vent	Avifaune, mammifères	Pierre FERNANDEZ
01/04/2025	15°C	Soleil, vent faible	Avifaune, mammifères, reptiles, flore, insectes	Stéphane DULAU
16/04/2025	18°C	Soleil, vent soutenu	Avifaune, mammifères, reptiles, flore, insectes	Pierre FERNANDEZ
04/06/2025	16-17°C	Variable, pluie faible	Avifaune, mammifères, reptiles, flore, insectes	Stéphane DULAU
01/07/2025	20-27°C	Soleil, vent modéré	Avifaune, mammifères, reptiles, flore, insectes	Stéphane DULAU

6.4. Protocoles d’inventaire

Tableau 19 : Méthodes pour l’inventaire de la faune

Groupes taxonomiques	Éléments méthodologiques	Période – pression d’intervention
FLORE - VEGETATION		
Habitats	Parcours du site et cartographie, en se basant sur les photographies aériennes, relevés floristiques	Printemps (3 visites)
Flore	Recherche des plantes patrimoniales et exotiques par parcours sur l’ensemble du site	Avril-juillet (4 visites)
VERTEBRES		
Avifaune		
Avifaune migratrice	Itinéraires à faible vitesse sur l’ensemble du site	Printemps
Avifaune nicheuse	Itinéraires à faible vitesse sur l’ensemble du site	Proche méthode IKA (indice kilométrique d’abondance)
Mammifères		
Mammifères terrestres	Recherches de traces, coulées, crottes	Hiver-printemps
Chauves-souris	Recherche de gîtes potentiels (arboricoles, bâtis	Hiver-printemps
	Pas de pose d’enregistreurs nocturnes d’ultrasons étant donné la nature du projet	-
Herpétofaune		
Reptiles	Observations directes le long de transects, dans différents types d’habitats	Avril-juillet
Amphibiens	Recherche de sites de reproduction, écoute	Avril-juillet

INVENTAIRE FAUNE FLORE HABITATS – PROTECTION DU SITE DE MOULIN BRULE

DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE

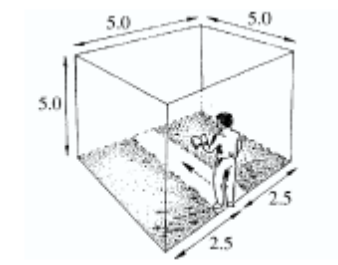
Groupes taxonomiques	Éléments méthodologiques	Période – pression d'intervention
INVERTEBRES		
Insectes		
Odonates	Recherche de site de reproduction, observations fortuites	Avril-juillet
Papillons diurnes Orthoptères	Relevés semi-quantitatifs avec filet le long de transects surtout au niveau de lisières, lors de conditions météorologiques favorables 	Avril-juillet
Coléoptères saproxylophages	Recherche de trous de sortie, de reste d'individus au pied des arbres et observations des adultes au crépuscule	Juin-juillet

Table des figures et tableaux

Figure 1 : projet d'aménagement sur le site de Moulin brûlé	5
Figure 2 : L'aire d'étude	6
Figure 3 : Carte géologique sur le secteur d'étude.....	7
Figure 4 : les ZNIEFF et le site d'étude	8
Tableau 1 : ZNIEFF présentes dans l'aire d'étude éloignée (2 km)	9
Figure 5 : Localisation du site d'étude par rapport aux ZNIEFF sur l'aire d'étude éloignée (5 km)	10
Figure 6 : Le site d'étude et les sites Natura 2000	12
Tableau 2 : Sites Natura 2000 présents dans l'aire d'étude éloignée (2 km).....	12
Figure 7 : Localisation des sites Natura 2000 au sein de l'aire d'étude éloignée (5 km).....	14
Figure 8 : Localisation des ENS au sein de l'aire d'étude éloignée (5 km)	16
Figure 9 : Extrait des trames vertes et bleues du SRADDET Nouvelle-Aquitaine.....	19
Figure 10 : Extrait de la carte de synthèse du PLUi de la Communauté de communes Île de Ré	21
Figure 11 : Principaux habitats présents dans l'aire d'étude : pelouse des dunes grises (haut à droite et bas à gauche), Sentier sableux et ganivelles (haut à gauche et bas à droite), SCE, Avril 2025.....	24
Tableau 3 : Exemple de relevé de végétation dans la dune grise	25
Figure 12 : carte des habitats.....	26
Tableau 4 : Liste des espèces végétales patrimoniales de milieux dunaires présentes sur la commune de La Couarde (maille de km concernée par le site d'étude)	27
Figure 13 : Flore protégée et remarquable observée, SCE, printemps 2025.	28
Tableau 5 : Liste des espèces végétales patrimoniales observées au printemps-été 2025 sur le site d'étude (SCE).....	29
Figure 14 : Station à Omphalode du littoral en fleur (à gauche), SCE, Avril 2025.	29
Tableau 6 : Liste des plantes exotiques envahissantes observées depuis février 2025 sur le site d'étude, SCE, Avril 2025.	30
Tableau 3 : Définitions des statuts des plantes exotiques envahissantes.	30

<i>Figure 15 : Arctotheca calendula, Moulin brûlé et Nouvelle-Aquitaine où l'espèce a une répartition très restreinte.....</i>	<i>31</i>
<i>Figure 16 : Pré-localisation des zones humides 2023 (seuil) Source : LETG-UMR 6554 CNRS- Université de Rennes 2 - PatriNat OFB-MNHN - Institut Agro Rennes-Angers - INRAE - Agence de l'eau RMC - Tour du Valat.....</i>	<i>33</i>
<i>Tableau 7 : Liste des oiseaux patrimoniaux présents sur la commune de La Couarde</i>	<i>34</i>
<i>Tableau 4 : Liste des espèces d'oiseaux observées sur le site d'étude, SCE, 2025.</i>	<i>38</i>
<i>Figure 6 : Quelques espèces observées sur le site d'étude en février 2025 et avril 2025.</i>	<i>39</i>
<i>Tableau 8 : Liste des mammifères terrestres patrimoniaux présents sur la commune de La Couarde</i>	<i>41</i>
<i>Tableau 9 : Liste des chauves-souris citées sur la commune de La Couarde</i>	<i>41</i>
<i>Tableau 7 : Liste des espèces de mammifères terrestres observées depuis février 2025 sur le site d'étude, SCE, Avril 2025.</i>	<i>41</i>
<i>Tableau 10 : Liste des Amphibiens cités sur la commune de La Couarde</i>	<i>43</i>
<i>Tableau 11 : Liste des Reptiles cités sur la commune de La Couarde.....</i>	<i>43</i>
<i>Tableau 12 : Liste des espèces d'amphibiens observées depuis février 2025 sur le site d'étude, SCE, Avril 2025.</i>	<i>44</i>
<i>Figure 17 : Reptiles observés sur le site d'étude depuis février 2025, SCE</i>	<i>44</i>
<i>Tableau 13 : Liste des Papillons de jour patrimoniaux potentiellement présents sur la commune de La Couarde.....</i>	<i>46</i>
<i>Tableau 14 : Liste des Odonates patrimoniaux cités sur la commune de La Couarde</i>	<i>46</i>
<i>Tableau 15 : Liste des Orthoptères patrimoniaux cités sur la commune de La Couarde</i>	<i>47</i>
<i>Figure 18 : Enjeux écologiques présents dans le site d'étude, SCE</i>	<i>49</i>
<i>Tableau 16 : Synthèse des enjeux écologiques.....</i>	<i>50</i>
<i>Tableau 17 : Aires d'étude pour le milieu naturel</i>	<i>51</i>
<i>Annexe 1 : Flore rencontrée en 2025 sur le site d'étude.....</i>	<i>61</i>
<i>Annexe 2 : mammifères signalés sur la commune de La Couarde (source : Faune France).....</i>	<i>64</i>
<i>Annexe 3 : papillons signalés sur la commune de La Couarde (source : Faune-France).....</i>	<i>65</i>
<i>Annexe 4 : liste des odonates signalés sur la commune de La Couarde sur Mer (source : Faune France).....</i>	<i>66</i>
<i>Annexe 5 : liste des orthoptères signalées sur la commune (source : Faune France)</i>	<i>67</i>

Bibliographie

ABADIE J.-C., NAWROT O., VIAL T., CAZE G. et HAMDI E., 2019 – *Liste des espèces déterminantes ZNIEFF de la flore vasculaire de Nouvelle-Aquitaine* – Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique, Conservatoire Botanique National du Massif central et Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées. 108 pages + annexes.

ACEMAV coll., DUGUET R. & MELKI F. ed. (2003) - *Les Amphibiens de France, Belgique et Luxembourg*. Collection Parthénope, éditions Biotope, Mèze (France). 480 p.

Atlas des oiseaux en hiver du Poitou-Charentes (2009-2013) – Ouvrage collectif et associatif sous l'égide de Poitou-Charentes Nature.

Atlas des mammifères sauvages de France.

BIRDLIFE INTERNATIONAL, 2004. *Birds in Europe: population estimates, trends and conservation status*. Cambridge, UK: BirdLife International (Conservation Series No. 12)

Cahiers d'habitats Natura 2000, 2004. *Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire – Habitats côtiers – Tome 2*. 399p.

CAILLON A. (coord.), BONIFAIT S., CHABROL L., DAO J., LEBLOND N., RAGACHE Q., 2022 – *Liste hiérarchisée des plantes exotiques envahissantes de Nouvelle-Aquitaine*. – Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique (coord.), Conservatoire Botanique National du Massif central et Conservatoire Botanique National des Pyrénées et de Midi-Pyrénées. 116 pages + annexes.

CANTON DE VAUX (2008). *Grand Capricorne Cerambyx cerdo. Fiche action n°15*. Service des forêts, de la faune et de la nature du Canton de Vaux

Collectif. 2023. *Cartographie nationale des milieux humides. Livret de restitution*. Paris, 40 p.

DOMMANGET J.-L., PRIOUL B., GAJDOS A., BOUDOT J.-P., 2008. *Document préparatoire à une Liste Rouge des Odonates de France métropolitaine complétée par la liste des espèces à suivi prioritaire*. Société française d'odonatologie (Sfonat). Rapport non publié, 47 pp.

GRAND D. & BOUDOT J.P. (2007) - *Les Libellules de France, Belgique et Luxembourg*. Edition Biotope, collection Parthenope. 480 p.

Jiguet F., 2011. *Les résultats nationaux du programme STOC de 1989 à 2009*. Disponible sur <http://vigienature.mnhn.fr/page/le-suivi-temporel-des-oiseaux-communs-stoc>.

LAFRANCHIS T. 2000.- *Les papillons de jour de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles*. Biotope. Collection Parthénope. 448 p.

LAFON P., BISSOT R., GOUEL S., LEVY W., AIRD A., BEUDIN T., GUISIER R., HENRY E., LE FOULER A., ROMEYER K. & CAZE G., 2019 – *Catalogue des végétations du Conservatoire botanique national Sud-Atlantique (Aquitaine et Poitou-Charentes)*. Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique. 280 p.

LAFON P. (coord.), MADY M., CORRIOL G. & BELAUD A. 2020 - *Catalogue des végétations de Nouvelle-Aquitaine. Classification, chorologie et correspondances avec les habitats européens*. Conservatoire botanique national Sud-Atlantique / Conservatoire botanique national Massif central / Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées. 272 p.

LAFON P. (coord.), MADY M., CORRIOL G., BISSOT R. & BELAUD A. 2021 - *Catalogue des végétations de Nouvelle-Aquitaine. Classification, chorologie et correspondances avec les habitats européens*. Audenge : Conservatoire botanique national Sud-Atlantique / ChavagnacLafayette : Conservatoire botanique national Massif central / Bagnères-de-Bigorre : Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées. 265 p.

Laurent Arthur, Michèle Lemaire. *Les Chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse*. Biotope Editions – 2010

LECLERE M. (2012). *Programme Papillons menacés des zones humides en Aquitaine. Fiches de présentation des cinq espèces concernées par le programme régional 2010-2013*. Conservatoire d'espaces naturels d'Aquitaine, 1- p.

LESCURE J. & MASSARY de J.-C. (coords), 2012.- *Atlas des reptiles et amphibiens de France*. Biotope, Mèze ; MNHN. 272 p.

LHONORE J. (1998). *Biologie, écologie et répartition de quatre espèces de Lépidoptères Rhopalocères protégés (Lycaenidae, Satyridae) dans l'Ouest de la France*. Rapport d'études de l'OPIE, vol. 2.

Liste des espèces déterminantes en Poitou-Charentes – Atlas en ligne (Faune 17).

Louvel J., Gaudillat V. & Poncet L., 2013. *EUNIS, European Nature Information System, Système d'information européen sur la nature. Classification des habitats. Traduction française. Habitats terrestres et d'eau douce*. MNHN-DIREV-SPN, MEDDE, Paris, 289 p.

Luxembourg, Office for official publications of the European Communities, 48 p.

MAURIN, H. & KEITH, P. Ed. 1994. *Inventaire de la faune menacée en France*. MNHN / WWF / Nathan, Paris. 176 pp.

MERLET F., HOUARD X. & DUPONT P. (2012). *Synthèse bibliographique sur les traits de vie du damier de la Succise (Euphydryas aurinia (Rottemburg, 1775)) relatifs à ses déplacements et à ses besoins de continuités écologiques*. Office pour les insectes et leur environnement & Service du patrimoine naturel du Muséum National d'Histoire Naturelle. Paris. 7 pages.

MONCORPS S., KIRCHNER F., GIGOT J. & MERCETON E., 2009. *La liste rouge des espèces menacées en France. Chapitre les mammifères de France métropolitaine*. Dossier de presse. Comité française de l'IUCN, Muséum National d'Histoire Naturelle, 12 p.

MONCORPS S., KIRCHNER F., TROUVILLIEZ J. & HAFFNER P., 2008. *La liste rouge des espèces menacées en France. Chapitre les reptiles et amphibiens de France métropolitaine*. Dossier de presse. Comité française de l'IUCN, Muséum National d'Histoire Naturelle, 7 p

Poitou-Charentes Nature ; Terrisse, J. (coord. Éd), 2012. *Guide des habitats naturels du Poitou-Charentes*. Poitou-Charentes Nature, Fontaine-le-comte. 476 p.

Poitou-Charentes Nature, 2017. *Les oiseaux du Poitou-Charentes*.

POITOU-CHARENTES NATURE 2009. *Libellules de Poitou-Charentes*. POITOU-CHARENTES NATURE. 256 p.

POITOU-CHARENTES NATURE 2020. *Atlas des orthoptères du Poitou-Charentes*. POITOU-CHARENTES NATURE. xx p.

POITOU-CHARENTES NATURE 2002.- *Amphibiens et reptiles du Poitou-Charentes. Atlas préliminaire 1990-2000. Etat des connaissances au moins de janvier 2001*. POITOU-CHARENTES. 112 p.

PREVOST O., GAILLEDRAIT M. (coord.) 2011.- *Atlas des mammifères sauvages du Poitou-Charentes*. Cahiers techniques du Poitou-Charentes, Poitou-Charentes Nature, Fontaine- le-Comte, 304 p.

QUERE J.-P., LE LOUARN H. 2003.- *Les rongeurs de France : faunistique et biologie*. Editions Quae

Rocamora G. & Yeatman-Berthelot D., 1999, *Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste rouge et recherche de priorités. Populations, tendances, menaces. Conservation*. Société d'Etudes Ornithologiques de France / Ligue pour la Protection des oiseaux. Paris. 560 p.

ROGEON G. & SORDELLO R. (2012). *Synthèse bibliographique sur les traits de vie du Triton marbré (Triturus marmoratus (Latreille, 1800)) relatifs à ses déplacements et à ses besoins de continuités écologiques*. Service du patrimoine naturel du Muséum national d'Histoire naturelle. Paris. 8 pages.

-
- Temple H.J. & TERRY A (compilers), 2007. *The status and Distribution of European Mammals*.
- Temple, H.J. and Cox, N.A. 2009. *European Red List of Amphibians*. Luxembourg: Office for Official Publications of the European Communities
- TERRISSE André, 1994.– Inventaire des plantes vasculaires présentes dans l'île de Ré. *Bulletin SBCO*, 13
- THIRION J.-M., GRILLET P., GENIEZ P. 2002. - *Les amphibiens et les reptiles du Centre-ouest de la France : région Poitou-Charentes et départements limitrophes*. Collection Parthénope, éditions Biotope, Mèze, 144 p.
- Tison J.-M. & De Foucault B. (coords), 2014. *Flora Gallica. Flore de France*. Biotope, Mèze, xx + 1196 p.
- UICN France, MNHN, LPO, SEOF & ONCFS (2008). *La Liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Oiseaux nicheurs de France métropolitaine*. Dossier électronique (<http://www.uicn.fr/Liste-rouge-oiseaux-nicheurs.htm>).
- V.J. Kalkman, J.-P. Boudot, R. Bernard, K.-J. Conze, G. De Knijf, E. Dyatlova, S. Ferreira, M. Jović, J. Ott, E. Riservato and G. Sahlen. 2010. *European Red List of Dragonflies*. Luxembourg: Publications Office of the European Union.
- Vacher J-P et Geniez M. (coords), 2010. – *Les reptiles de France, Belgique, Luxembourg et Suisse*. Biotope, Mèze (collection Parthénope), Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 544 p.

Sites internet consultés

- <https://www.inpn.mnhn.fr>
- <https://obv-na.fr>
- <https://www.tela-botanica.org>
- <https://observatoire-fauna.fr>
- <https://www.faune-charente-maritime.org>
- <http://www.zones-humides.org>
- <http://sig.reseau-zones-humides.org>



SCE Annexes

Annexes

Annexe 1 : Flore rencontrée en 2025 sur le site d'étude

Nom latin	Nom français	DE	DZ	PN	PR	LRN	LRR
<i>Allium sphaerocephalon</i>	Ail à tête ronde					LC	LC
<i>Alyssum simplex</i>	Alysson simple, Alysson nain, Alysson champêtre, Alysson des champs		x			LC	NT
<i>Ammophila arenaria</i>	Oyat des sables, Ammophile des sables, Oyat, Chiendent marin, Roseau des sables, Gourbet					LC	LC
<i>Anisantha rigida</i>	Brome raide, Anisanthe raide, Brome rigide, Brome d'Husnot					LC	DD
<i>Anthriscus caucalis</i>	Anthrisque commun, Cerfeuil sauvage, Persil sauvage					LC	LC
<i>Arrhenatherum elatius</i>	Fromental élevé, Avoine élevée, Fromental, Fénasse, Ray-grass français					LC	LC
<i>Artemisia campestris subsp. maritima</i>	Armoise de Lloyd, Armoise maritime		x			LC	LC
<i>Asparagus officinalis subsp. prostratus</i>	Asperge prostrée, Asperge couchée		x		RV54	LC	NT
<i>Beta vulgaris subsp. maritima</i>	Bette maritime, Betterave maritime					LC	LC
<i>Cakile maritima</i>	Caquillier maritime, Cakilier, Roquette de mer		x			LC	LC
<i>Carex arenaria</i>	Laîche des sables, Salsepareille des pauvres					LC	LC
<i>Catapodium marinum</i>	Catapode maritime, Scléropoa marin					LC	LC
<i>Centaurea aspera</i>	Centaurée rude					LC	LC
<i>Cerastium diffusum</i>	Céraiste diffus, Céraiste à quatre étamines		x			LC	LC
<i>Clematis flammula</i>	Clématite flammette, Clématite brûlante, Clématite flamme, Clématite odorante					LC	
<i>Convolvulus soldanella</i>	Liseron soldanelle, Liseron des dunes		x			LC	LC
<i>Crithmum maritimum</i>	Crithme maritime, Criste marine, Fenouil marin, Perce-pierre, Casse-pierre		x			LC	LC
<i>Elytrigia</i>	Élytrigie, Chiendent						
<i>Elytrigia acuta</i>	Chiendent aigu, Élytrigie aiguë, Chiendent du littoral					LC	LC
<i>Erigeron</i>	Érigéron, Vergerette						
<i>Erodium lebelii</i>	Érodium de Lebel, Érodium glutineux, Bec-de-grue glutineux		x			LC	DD
<i>Eryngium campestre</i>	Panicaut champêtre, Chardon Roland					LC	LC
<i>Euphorbia paralias</i>	Euphorbe maritime, Euphorbe des dunes, Euphorbe du littoral, Euphorbe des sables, Euphorbe paralias		x			LC	LC
<i>Festuca juncifolia</i>	Fétuque à feuilles de jonc, Fétuque côtière		x			LC	LC
<i>Fumaria bastardii</i>	Fumeterre de Bastard					LC	DD

INVENTAIRE FAUNE FLORE HABITATS – PROTECTION DU SITE DE MOULIN BRULE

DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE

Nom latin	Nom français	DE	DZ	PN	PR	LRN	LRR
<i>Geranium molle</i>	Géranium mou, Géranium à feuilles molles					LC	LC
<i>Geranium purpureum</i>	Géranium pourpre					LC	LC
<i>Hedera helix</i>	Lierre grimpant, Herbe de saint Jean, Lierre commun					LC	LC
<i>Helichrysum stoechas</i>	Hélichryse stoechade, Immortelle stoechade, Immortelle des dunes, Immortelle jaune					LC	LC
<i>Herniaria alpina</i>	Herniaire des Alpes					LC	
<i>Himantoglossum hircinum</i>	Himantoglosse bouc, Orchis bouc, Himantoglosse à odeur de bouc					LC	LC
<i>Hypochaeris radicata</i>	Porcelle enracinée, Salade-de-porc					LC	LC
<i>Iberodes littoralis</i>	Ibérodes du littoral, Omphalode du littoral, Cynoglosse des dunes, Omphalodès du littoral	CDH4	x	NV1		LC	VU
<i>Inula conyzae</i>	Inule conyze, Inule squarreuse, Herbe aux mouches, Inule commune, Herbe aux punaises					LC	LC
<i>Koeleria arenaria</i>	Koelérie maritime					LC	LC
<i>Lagurus ovatus</i>	Lagure ovale, Lagure queue-de-lièvre, Gros-minet, Queue-de-lièvre					LC	LC
<i>Lamium amplexicaule</i>	Lamier embrassant					LC	LC
<i>Laurus nobilis</i>	Laurier noble, Laurier-sauce					LC	
<i>Leontodon saxatilis</i>	Liondent des rochers, Liondent faux pissenlit, Thrincie, Liondent à tige nue					LC	LC
<i>Matthiola sinuata</i>	Matthiole sinuée, Matthiole à feuilles sinuées		x			LC	LC
<i>Mibora minima</i>	Mibore minime, Petite mibore, Mibore de printemps, Mibore naine, Mibora naine, Famine					LC	LC
<i>Muscari neglectum</i>	Muscari négligé, Muscari à grappes, Muscari négligé					LC	LC
<i>Myosotis arvensis</i>	Myosotis des champs					LC	LC
<i>Myosotis ramosissima</i>	Myosotis très rameux, Myosotis rameux, Myosotis hérissé					LC	LC
<i>Orobanche hederæ</i>	Orobanche du lierre					LC	LC
<i>Papaver dubium</i>	Pavot douteux, Petit coquelicot					LC	LC
<i>Parapholis incurva</i>	Lepture courbé, Lepture incurvé, Parapholide incurvée, Parapholis incurvé					LC	LC
<i>Parietaria judaica</i>	Pariétaire de Judée, Pariétaire des murs, Pariétaire diffuse					LC	LC
<i>Pinus pinea</i>	Pin parasol, Pin pignon, Pin d'Italie					LC	
<i>Poa annua</i>	Pâturin annuel					LC	LC
<i>Polycarpon tetraphyllum</i>	Polycarpon à quatre feuilles, Polycarpe à quatre feuilles					LC	LC
<i>Populus alba</i>	Peuplier blanc					LC	
<i>Quercus ilex</i>	Chêne vert, yeuse					LC	LC
<i>Rubia peregrina</i>	Garance voyageuse, Petite garance					LC	LC

INVENTAIRE FAUNE FLORE HABITATS – PROTECTION DU SITE DE MOULIN BRULE

DIAGNOSTIC ÉCOLOGIQUE

Nom latin	Nom français	DE	DZ	PN	PR	LRN	LRR
<i>Sedum acre</i>	Orpin âcre, Poivre de muraille, Vermiculaire, Poivre des murailles					LC	LC
<i>Senecio vulgaris</i> subsp. <i>denticulatus</i>	Séneçon denticulé, Séneçon des dunes, Séneçon radié		x			LC	DD
<i>Sherardia arvensis</i>	Shérardie des champs, Rubéole des champs, Gratteron fleuri, Shérarde des champs					LC	LC
<i>Silene latifolia</i>	Silène à feuilles larges, Silène à larges feuilles, Compagnon blanc					LC	LC
<i>Smyrnium olusatrum</i>	Maceron cultivé, Maceron, Gros persil					LC	LC
<i>Sonchus bulbosus</i>	Laiteron bulbeux, Crépis bulbeux, Crépide bulbeuse, Éthéorhize bulbeuse		x			LC	LC
<i>Tamarix gallica</i>	Tamaris de France, Tamaris commun					LC	
<i>Taraxacum erythrospermum</i>	Pissenlit à fruits rouges, Pissenlit gracile, Pissenlit à feuilles lisses					LC	LC
<i>Ulmus minor</i>	Orme mineur, Petit orme, Orme cilié, Orme champêtre, Ormeau					LC	LC
<i>Urtica membranacea</i>	Ortie membraneuse, Ortie à membranes, Ortie douteuse					LC	
<i>Veronica arvensis</i>	Véronique des champs, Velvete sauvage					LC	LC
<i>Vinca major</i>	Pervenche élevée, Grande pervenche, Pervenche à grandes fleurs					LC	
<i>Viola kitaibeliana</i>	Violette de Kitaibel, Pensée de Kitaibel		x			LC	NT
<i>Vulpia fasciculata</i>	Vulpie fasciculée, Vulpie à une seule glume, Vulpie à une glume					LC	LC

DH : Directive Habitats ; PN : protection nationale ; PR : protection régionale ; LRF : liste rouge France ; LRR : liste rouge régionale ; ZNIEFF : espèce déterminante pour la création de ZNIEFF ; EEE : espèce exotique envahissante en France ; LC : préoccupation mineure ; DD : données insuffisantes ; NA : non applicable

Source : SCE et INPN (novembre 2024)

Annexe 2 : mammifères signalés sur la commune de La Couarde (source : Faune France)

Campagnol agreste (<i>Microtus agrestis</i>)
Campagnol des champs (<i>Microtus arvalis</i>)
Campagnol roussâtre (<i>Clethrionomys glareolus</i>)
• Crocidure musette (<i>Crocidura russula</i>)
Fouine (<i>Martes foina</i>)
Hérisson d'Europe (<i>Erinaceus europaeus</i>)
Lapin de garenne (<i>Oryctolagus cuniculus</i>)
Lièvre d'Europe (<i>Lepus europaeus</i>)
Mulot sylvestre (<i>Apodemus sylvaticus</i>)
Ragondin (<i>Myocastor coypus</i>)
Rat musqué (<i>Ondatra zibethicus</i>)
Rat noir (<i>Rattus rattus</i>)
Rat surmulot (<i>Rattus norvegicus</i>)
Renard roux (<i>Vulpes vulpes</i>)
Souris domestique (<i>Mus musculus</i>)

Annexe 3 : papillons signalés sur la commune de La Couarde (source : Faune-France)

Amaryllis (<i>Pyronia tithonus</i>)
Argus vert (<i>Callophrys rubi</i>)
Azuré commun (<i>Polyommatus icarus</i>)
Azuré des nerpruns (<i>Celastrina argiolus</i>)
Azuré porte-queue (<i>Lampides boeticus</i>)
Belle Dame (<i>Vanessa cardui</i>)
Brun des pélargoniums (<i>Cacyreus marshalli</i>)
Cardinal (<i>Argynnis pandora</i>)
Citron (<i>Gonepteryx rhamni</i>)
Colias indéterminé (<i>Colias sp.</i>)
Collier de corail (<i>Aricia agestis</i>)
Cuivré commun (<i>Lycaena phlaeas</i>)
Demi-deuil (<i>Melanargia galathea</i>)
Fluoré / Soufré (<i>Colias alfacariensis / hyale</i>)
Hespérie de l'alcée (Grisette) (<i>Carcharodus alceae</i>)
Hespérie de la houque (<i>Thymelicus sylvestris</i>)
Hespérie du chiendent (<i>Thymelicus acteon</i>)
Hespérie du dactyle (<i>Thymelicus lineola</i>)
Machaon (<i>Papilio machaon</i>)
Marbré de Cramer (<i>Euchloe crameri</i>)
Mégère (Satyre) (<i>Lasiommata megera</i>)
Myrtil (<i>Maniola jurtina</i>)
Paon du jour (<i>Aglais io</i>)
Piérade de la rave (<i>Pieris rapae</i>)
Piérade du chou (<i>Pieris brassicae</i>)
Piérade du navet (<i>Pieris napi</i>)
Procris (Fadet commun) (<i>Coenonympha pamphilus</i>)
Pyrgus indéterminé (<i>Pyrgus sp.</i>)
Robert-le-diable (C-blanc) (<i>Polygonia c-album</i>)
Souci (<i>Colias crocea</i>)
Thécla du chêne (<i>Quercusia quercus</i>)
Thècle (Thécla) de l'orme (<i>Satyrium w-album</i>)
Tircis (<i>Pararge aegeria</i>)
Vulcain (<i>Vanessa atalanta</i>)

Annexe 4 : liste des odonates signalés sur la commune de La Couarde sur Mer (source : Faune France).

Aeschne affine (<i>Aeshna affinis</i>)
Aeschne mixte (<i>Aeshna mixta</i>)
Anax empereur (<i>Anax imperator</i>)
Anax porte-selle (<i>Anax ephippiger</i>)
Brunette hivernale (<i>Sympecma fusca</i>)
Ischnure élégante (<i>Ischnura elegans</i>)
Leste à grands stigmas (<i>Lestes macrostigma</i>)
Leste barbare (<i>Lestes barbarus</i>)
Leste fiancé (<i>Lestes sponsa</i>)
Leste verdoyant (<i>Lestes virens</i>)
Leste vert (<i>Chalcolestes viridis</i>)
Libellule déprimée (<i>Libellula depressa</i>)
Odonate indéterminé (<i>Odonata sp.</i>)
Orthétrum réticulé (<i>Orthetrum cancellatum</i>)
Portecoupe holarctique (<i>Enallagma cyathigerum</i>)
Sympétrum à nervures rouges (<i>Sympetrum fonscolombii</i>)
Sympétrum méridional (<i>Sympetrum meridionale</i>)
Sympétrum sanguin (<i>Sympetrum sanguineum</i>)
Sympétrum strié (<i>Sympetrum striolatum</i>)

Annexe 5 : liste des orthoptères signalées sur la commune (source : Faune France)

Äiolope émeraude (<i>Aiolopus thalassinus</i>)
Äiolope émeraude (A. t. thalassinus) (<i>Aiolopus thalassinus thalassinus</i>)
Caloptène italien (<i>Calliptamus italicus</i>)
Conocéphale bigarré (<i>Conocephalus fuscus</i>)
Conocéphale gracieux (<i>Ruspolia nitidula</i>)
Courtilière commune (<i>Gryllotalpa gryllotalpa</i>)
Criquet blafard (<i>Euchorthippus elegantulus</i>)
Criquet de Barbarie (<i>Calliptamus barbarus</i>)
Criquet de Jago occidental (<i>Dociostaurus jagoi occidentalis</i>)
● Criquet des dunes (<i>Calephorus compressicornis</i>)
Criquet des pâtures (<i>Pseudochorthippus parallelus</i>)
● Criquet des salines (E. t. tergestinus) (<i>Epacromius tergestinus tergestinus</i>)
Criquet duettiste (C. b. brunneus) (<i>Chorthippus brunneus brunneus</i>)
Criquet marginé (<i>Chorthippus albomarginatus</i>)
Criquet tricolore (<i>Paracinema tricolor bisignata</i>)
Decticelle bariolée (<i>Roeseliana roeselii</i>)
Decticelle carroyée (<i>Tessellana tessellata</i>)
Decticelle chagrinée (<i>Platycleis albopunctata</i>)
Decticelle cötière (<i>Platycleis affinis</i>)
Ephippigère carénée (<i>Uromenus rugosicollis</i>)
Gomphocère tacheté (<i>Myrmeleotettix maculatus</i>)
Grande Sauterelle verte (<i>Tettigonia viridissima</i>)
Grillon bordelais (<i>Eumodicogryllus bordigalensis</i>)
Grillon champêtre (<i>Gryllus campestris</i>)
Grillon d'Italie (ssp. pellucens) (<i>Oecanthus pellucens pellucens</i>)
Grillon des torrents (<i>Pteronemobius lineolatus</i>)
Oedipode turquoise (O. c. caerulescens) (<i>Oedipoda caerulescens caerulescens</i>)
Phanéoptère méridional (<i>Phaneroptera nana</i>)
Pholidoptère cendrée (<i>Pholidoptera griseoptera</i>)



sce

Aménagement
& environnement

www.sce.fr

GROUPE KERAN